

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



MISSION INTERMINISTERIELLE
INDUSTRIE ET MINES

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours, dons et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme indique :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

AVANT-PROPOS	2
<u>MISSION INDUSTRIE ET MINES</u>	<u>5</u>
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	7
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	7
RECAPITULATION DES CREDITS	10
<u>PROGRAMME REGULATION ET STRATEGIE INDUSTRIELLES</u>	<u>14</u>
PRESENTATION DU PROGRAMME	15
PERIMETRE DU PROGRAMME	15
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	15
PRESENTATION DES ACTIONS	16
CADRAGE STRATEGIQUE	17
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	17
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	18
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	23
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	23
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	24
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	25
DEPENSES DE PERSONNEL	25
AUTRES DEPENSES	26
RATTACHEMENT DES SERVICES	30
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE MINIERE</u>	<u>31</u>
PRESENTATION DU PROGRAMME	32
PERIMETRE DU PROGRAMME	32
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	32
PRESENTATION DES ACTIONS	33
CADRAGE STRATEGIQUE	34
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	34
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	35
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	39
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	39
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	40
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	41
RATTACHEMENT DES SERVICES	43
<u>PROGRAMME GESTION ET CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES</u>	<u>44</u>
PRESENTATION DU PROGRAMME	45
PERIMETRE DU PROGRAMME	45
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	45
PRESENTATION DES ACTIONS	46
CADRAGE STRATEGIQUE	47
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	47

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	48
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	55
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	55
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	56
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	57
DEPENSES DE PERSONNEL	57
AUTRES DEPENSES	57
RATTACHEMENT DES SERVICES	64
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE INDUSTRIELLE</u>	67
PRESENTATION DU PROGRAMME	68
PERIMETRE DU PROGRAMME	68
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	68
PRESENTATION DES ACTIONS	69
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	70
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	70

MISSION INDUSTRIE ET MINES

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Les Ministres en charge de la mission interministérielle sont : **LE MINISTRE DES MINES ET LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE.**

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission « Industrie et Mines » regroupe, à la fois les politiques publiques relevant du Ministère des Mines et celles du Ministère de l'Industrie.

Par rapport au Plan Stratégique Gabon Émergent, cette mission se définit par les deux axes suivants :

1. La bonne maîtrise du potentiel minier du pays et la bonne planification de son exploitation conduisant au développement des facteurs de compétitivité qui garantiront une gestion optimale des ressources minières dans l'optique de pérenniser les intérêts des générations futures : c'est le **développement durable**.
2. La transformation de l'économie de rente reposant sur la vente des matières premières brutes vers une économie à valeur ajoutée et diversifiée qui passe nécessairement par le développement de la transformation locale des ressources naturelles et par la promotion du développement industriel : c'est le **Gabon Industriel**.

Cette mission se décompose en trois programmes :

- Le Programme « **Gestion et contrôle des activités minières** » qui s'appuiera sur l'axe 1 de la mission ;
- Le Programme « **Pilotage et Soutien à la politiques Minière** » pour le pilotage stratégique et la coordination administrative du programme sectoriel ci-dessus ;
- Le Programme « **Régulation et Stratégie Industrielles** » qui s'appuiera sur l'axe 2 de la mission ;
- Le Programme « **Pilotage et Soutien à la politiques Industrielles** » pour le pilotage stratégique et la coordination administrative du programme sectoriel ci-dessus.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission Industrie et Mines est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme Pilotage et Soutien	2	0	4	0	0	0
Programme Gestion et contrôle des activités minières	4	0	4	4	1	0

- (1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence de la politique sur les mines et l'industrie sont :

1. Le décret n°00335/PR/MIM du 28 février 2013 portant attribution et organisation du Ministère de l'Industrie et des Mines ;
2. Le décret n°0185/PR/MM du 05 août 2022 portant attribution et organisation du Ministère des Mines ;
3. Le décret n°0607PR/MIM du 25 juin 2013 portant attribution et organisation de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité ;
4. Le décret n°0274/PR/MM du 03 juin 2024 portant attribution et organisation de la Direction Générale de l'Exploitation des Mines ;
5. Le décret n°0272 /PR/MM du 03 juin 2024 portant attribution et organisation de la Direction Générale de la Géologie et du Support Minier ;
6. Le décret n°0275/PR/MM du 03 juin 2024 portant attribution et organisation de la Direction Générale de l'Exploitation des Carrières et de l'Artisanat ;

7. Le décret n°0273. /PR/MM du 03 juin 2024 portant attribution et organisation de la Direction Générale des Analyses Economiques et Juridiques Minières ;
8. Le décret n°0018/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Statistiques et des Études dans les Ministères ;
9. Le décret n°0025PR/MBCPPF du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines dans les Ministères ;
10. Le décret n°0027/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication dans les Ministères ;
11. Le décret n°0028PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information dans les Ministères ;
12. Le décret n°0029PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des affaires Juridiques dans les Ministères ;
13. La loi 02/2000 du 12 octobre 2000 relative au code minier ;
14. La loi 037/2018 du 11 janvier 2019 portant réglementation d secteur minier en république.

PRINCIPALES REFORMES

Les principales réformes entreprises ou à engager par le département sont les suivantes :

- La révision du Code Minier ;
- L'élaboration du code de l'industrie ;
- La restructuration du volet minier en quatre composantes : une composante amont chargée de la Recherche et de la Promotion des Ressources Minières et deux composantes avale chargées de la Protection et de l'Exploitation de ces ressources et une composante chargée des Affaires Economique et Juridique ;
- La réorganisation des services de la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

Les principaux éléments de contexte et d'analyse stratégique sont les suivants :

- L'amélioration de la gouvernance sectorielle ;
- Le déclin de l'industrie pétrolière ;
- La diversification de l'économie nationale ;
- La création d'un organique adapté ;
- L'augmentation de la contribution du secteur au PIB.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : Développer le tissu Industriel National et Accroître sa Compétitivité

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir recensé 100 entreprises industrielles pour renseigner le Fichier Industriel du Gabon (FIG) ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir actualisé à 100% la base de données du Fichier Industriel du Gabon (FIG) ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir formé 30 agents à l'utilisation du FIG ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir délivré 50 Agréments Techniques Industriels (ATI) ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir formé 2 experts à la Mise à Niveau des entreprises ;

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre d'entreprises industrielles recensées	Nombre	500	200	75	100	150
Taux d'actualisation de la base des données du FIG	%	N/A	100	100	100	100
Nombre d'agents formés à l'utilisation du FIG	Nombre	20	30	30	30	50
Nombre d'Agréments Techniques Industriels délivrés (ATI)	Nombre	25	50	30	50	50
Nombre d'experts formés à la Mise à Niveau	Nombre	N/A	4	4	2	0

Source des données : pour tous les indicateurs, les données sont fournies par la DGIC.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Mettre en place l'équipe projet ;
- Déployer l'équipe et collecter les données sur l'ensemble du territoire ;
- Analyser et compiler les données collectées ;
- Former les agents à l'utilisation du Fichier Industriel du Gabon (FIG).

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises industrielles recensées ;

Indicateur 2 : Cet indicateur mesure le taux d'actualisation de la base de données du Fichier Industriel du Gabon (FIG) qui devra être de 100% (mise à jour complète de la base des données). En 2025 cet outil devra être totalement opérationnel ;

Indicateur 3 : Cet indicateur mesure le nombre d'agents formés à l'utilisation du (FIG) ;

Indicateur 4 : Cet indicateur mesure le nombre d'Agréments Techniques Industriels (ATI) délivrés par l'Administration en charge de l'Industrie.

Indicateur 5 : Cet indicateur renseigne sur le nombre de CONAMI qui seront organisés au cours de l'année 2024 pour la mise en œuvre du Programme National de Mise à Niveau ;

Indicateur 6 : Cet indicateur mesure le nombre d'experts formés à la Mise à Niveau ;

Indicateur 7 : Cet indicateur mesure le taux de réalisation de l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI).

Contributions des opérateurs/partenaires :

Dans cet objectif, la contribution est attendue de la part du partenaire au développement, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industrielle (ONU DI) dans le cadre de l'accord triennal d'assistance technique signé avec le Ministère en charge de l'industrie.

- L'Autorité Administrative de la Zone Économique à Régime Privilégié de NKOK, dans la délivrance des documents aux entreprises industrielles pour leur installation et exploitation dans la zone économique à régime privilégié ;
- L'Agence Nationale de la Promotion des Investissements pour l'octroi des documents de création d'entreprises industrielles ;
- Le Ministère de l'Économie : son rôle va consister à fournir les statistiques relatives aux entreprises industrielles ;
- Le Ministère de l'Agriculture : son rôle, en tant que porteur de la politique agricole au Gabon, sera de travailler de concert avec l'Agence d'Appui au Développement Agricole.

OBJECTIF N°2 : AMELIORER LE SUIVI ET LE CONTROLE DES ACTIVITES DES OPERATEURS MINIERES EN PHASE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION D'ICI 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir réalisé 212 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des mines ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir réalisé 496 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des carrières ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir réalisé 360 missions de contrôles des opérateurs en phase de recherche dans le domaine des mines ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir délivré 12 Certificats du Processus de Kimberley (CPPK) ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir délivré 5 homologations dans le cadre du suivi et du contrôle des équipements spécialisés et leurs dépôts sur le territoire national ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir acquis 100% du matériel nécessaire au contrôle des activités minières.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de mission de contrôle réalisée en phase d'exploitation dans le domaine des mines	Nombre	0	10	212	212	212
Nombre de mission de contrôle réalisée en phase d'exploitation dans le domaine des carrières	Nombre	0	10	496	496	496
Nombre de mission de contrôle réalisée en phase de recherche dans le domaine des mines	Nombre	0	10	360	360	360
Nombre de certificats CPPK délivrés	Nombre	0	3	12	12	12
Nombre d'homologation délivré	Nombre	0	0	5	5	5
Taux d'acquisition du matériel nécessaire au contrôle	Taux	0%	0%	100%	100%	100%

Source des données : la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG)

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
16.605	Gestion et contrôle des activités minières	2 201 064 402	4 161 464 402	2 100 000	4 163 564 402	4 163 564 402	4 163 564 402	2 201 064 402	4 161 464 402	2 100 000	4 163 564 402	4 163 564 402	4 163 564 402
16.605.1	Promotion de la recherche et l'exploitation	1 869 582 106	3 829 982 106	2 100 000	3 832 082 106	3 832 082 106	3 832 082 106	1 869 582 106	3 829 982 106	2 100 000	3 832 082 106	3 832 082 106	3 832 082 106
16.605.2	Contrôle de la production et de la commercialisation	331 482 296	331 482 296	-	331 482 296	331 482 296	331 482 296	331 482 296	331 482 296	-	331 482 296	331 482 296	331 482 296
16.612	Régulation et stratégie industrielles	3 356 638 628	4 059 485 774	73 255 280	4 132 741 054	4 132 741 054	4 132 741 054	3 356 638 628	4 059 485 774	73 255 280	4 132 741 054	4 132 741 054	4 132 741 054
16.612.1	Développement de la compétitivité	342 937 990	1 045 785 136	36 627 640	1 082 412 776	1 082 412 776	1 082 412 776	342 937 990	1 045 785 136	36 627 640	1 082 412 776	1 082 412 776	1 082 412 776
16.612.2	Coopération et transfert de technologie	3 013 700 638	3 013 700 638	36 627 640	3 050 328 278	3 050 328 278	3 050 328 278	3 013 700 638	3 013 700 638	36 627 640	3 050 328 278	3 050 328 278	3 050 328 278
16.615	Pilotage et soutien à la politique industrielle	-	426 102 426	-	426 102 426	426 102 426	426 102 426	-	426 102 426	-	426 102 426	426 102 426	426 102 426
16.615.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	-	426 102 426	-	426 102 426	426 102 426	426 102 426	-	426 102 426	-	426 102 426	426 102 426	426 102 426
16.615.2	Coordination administrative	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16.609:	Pilotage et soutien à la politique minière	260 000 000	400 099 975	-	400 099 975	400 099 975	400 099 975	260 000 000	400 099 975	-	400 099 975	400 099 975	400 099 975
16.609.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	152 500 000	292 599 975	-	292 599 975	292 599 975	292 599 975	152 500 000	292 599 975	-	292 599 975	292 599 975	292 599 975
16.609.2	Coordination administrative	107 500 000	107 500 000	-	107 500 000	107 500 000	107 500 000	107 500 000	107 500 000	-	107 500 000	107 500 000	107 500 000
Total pour la mission : Industrie et mines		5 817 703 030	9 047 152 577	75 355 280	9 122 507 857	9 122 507 857	9 122 507 857	5 817 703 030	9 047 152 577	75 355 280	9 122 507 857	9 122 507 857	9 122 507 857

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
16.605: Gestion et contrôle des activités minières	2 201 064 402	4 161 464 402	2 100 000	4 163 564 402	4 163 564 402	4 163 564 402	2 201 064 402	4 161 464 402	2 100 000	4 163 564 402	4 163 564 402	4 163 564 402
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 501 193 700	1 701 193 700	-	1 701 193 700	1 701 193 700	1 701 193 700	1 501 193 700	1 701 193 700	-	1 701 193 700	1 701 193 700	1 701 193 700
Titre 3. Dépenses de biens et services	377 072 702	374 972 702	2 100 000	377 072 702	377 072 702	377 072 702	377 072 702	374 972 702	2 100 000	377 072 702	377 072 702	377 072 702
Titre 4. Dépenses de transfert	322 798 000	322 798 000	-	322 798 000	322 798 000	322 798 000	322 798 000	322 798 000	-	322 798 000	322 798 000	322 798 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 762 500 000	-	1 762 500 000	1 762 500 000	1 762 500 000	-	1 762 500 000	-	1 762 500 000	1 762 500 000	1 762 500 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16.612: Régulation et stratégie industrielles	3 356 638 628	4 059 485 774	73 255 280	4 132 741 054	4 132 741 054	4 132 741 054	3 356 638 628	4 059 485 774	73 255 280	4 132 741 054	4 132 741 054	4 132 741 054
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 467 891 776	2 467 891 776	-	2 467 891 776	2 467 891 776	2 467 891 776	2 467 891 776	2 467 891 776	-	2 467 891 776	2 467 891 776	2 467 891 776
Titre 3. Dépenses de biens et services	251 260 000	178 004 720	73 255 280	251 260 000	251 260 000	251 260 000	251 260 000	178 004 720	73 255 280	251 260 000	251 260 000	251 260 000
Titre 4. Dépenses de transfert	637 486 852	637 486 852	-	637 486 852	637 486 852	637 486 852	637 486 852	637 486 852	-	637 486 852	637 486 852	637 486 852
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	776 102 426	-	776 102 426	776 102 426	776 102 426	-	776 102 426	-	776 102 426	776 102 426	776 102 426
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16.615: Pilotage et soutien à la politique industrielle	-	426 102 426	-	426 102 426	426 102 426	426 102 426	-	426 102 426	-	426 102 426	426 102 426	426 102 426
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	226 102 426	-	226 102 426	226 102 426	226 102 426	-	226 102 426	-	226 102 426	226 102 426	226 102 426
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16.609: Pilotage et soutien à la politique minière	260 000 000	400 099 975	-	400 099 975	400 099 975	400 099 975	260 000 000	400 099 975	-	400 099 975	400 099 975	400 099 975
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	260 000 000	260 000 000	-	260 000 000	260 000 000	260 000 000	260 000 000	260 000 000	-	260 000 000	260 000 000	260 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	140 099 975	-	140 099 975	140 099 975	140 099 975	-	140 099 975	-	140 099 975	140 099 975	140 099 975
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission: Industrie et mines	5 817 703 030	9 047 152 577	75 355 280	9 122 507 857	9 122 507 857	9 122 507 857	5 817 703 030	9 047 152 577	75 355 280	9 122 507 857	9 122 507 857	9 122 507 857
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 969 085 476	4 169 085 476	-	4 169 085 476	4 169 085 476	4 169 085 476	3 969 085 476	4 169 085 476	-	4 169 085 476	4 169 085 476	4 169 085 476
Titre 3. Dépenses de biens et services	888 332 702	1 012 977 422	75 355 280	1 088 332 702	1 088 332 702	1 088 332 702	888 332 702	1 012 977 422	75 355 280	1 088 332 702	1 088 332 702	1 088 332 702
Titre 4. Dépenses de transfert	960 284 852	960 284 852	-	960 284 852	960 284 852	960 284 852	960 284 852	960 284 852	-	960 284 852	960 284 852	960 284 852
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	2 904 804 827	-	2 904 804 827	2 904 804 827	2 904 804 827	-	2 904 804 827	-	2 904 804 827	2 904 804 827	2 904 804 827
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

RECAPITULATIF DES EFFECTIFS DE LA MISSION

Numéro et intitulé du programme	EFFECTIFS					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFR pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
PROGRAMME N°1 : Gestion et contrôle des activités minières						
Hors catégorie	0	0	0	0	0	0
Catégorie A	95	71	0	340	340	411
Catégorie B	22	33	0	0	0	33
Catégorie C	5	4	0	0	0	4
Main d'œuvre non permanente	38	35	0	10	10	45
PROGRAMME N° 2 : Pilotage et Soutien à la politique minière						
Hors catégorie	1	1	0	0	0	1
Catégorie A	17	32	0	0	0	32
Catégorie B	6	8	0	0	0	8
Catégorie C	1	1	0	0	0	1
Main d'œuvre non permanente	5	14	0	0	0	14
Total pour les emplois de l'administration						

PROGRAMME REGULATION ET STRATEGIE INDUSTRIELLES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le développement industriel du Gabon apparaît comme l'un des axes prioritaires du Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE).

Le Programme Régulation et Stratégie Industrielles recouvre :

- L'identification de toutes les possibilités d'industrialisation, au travers notamment de la réalisation d'études industrielles ;
- La coordination, l'animation et le contrôle de l'activité industrielle ;
- La promotion d'un tissu industriel compétitif.

Le Responsable de Programme est le Directeur Général de l'Industrie et de la Compétitivité

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

Le programme Régulation et Stratégie Industrielles est constitué de quatre (4) BOP :

- le BOP Central, Promotion et Règlementation Industrielles (A1) ;
- le BOP Délivrance d'Agréments Techniques Industriels (G1) ;
- le BOP opérateur AGANOR (A3);
- le BOP opérateur OGAPI (A4).

La cartographie du programme Régulation et Stratégie Industrielles est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Niveau central	Niveau déconcentré	Total
Nombre des BOP	2	2	4
Nombre des UO	3	2	5
Nombre d'opérateurs			2
Autres établissements publics (3)			

(3) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Régulation et Stratégie Industrielles sont :

- Développement de la compétitivité ;
- Coopération et transfert de technologie.

ACTION N° 1 : DEVELOPPEMENT DE LA COMPETITIVITE

L'action Développement de la Compétitivité consiste à :

- Mettre en place un cadre permanent de concertation et d'échanges d'informations avec les administrations, les opérateurs et les organismes du secteur privé ;
- Contrôler les unités industrielles.

ACTION N° 2 : COOPERATION ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

L'action Coopération et transfert de technologie consiste à :

- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques en matière de compétitivité des entreprises industrielles ;
- Élaborer le programme national de mise à niveau des entreprises industrielles et veiller à son application ;
- Réaliser les études économiques relatives à la compétitivité des industries ;
- Encourager l'innovation dans les entreprises industrielles ;
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques de promotion de la qualité et de la normalisation industrielle ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de développement des pôles de compétitivité ;
- Contribuer à la promotion des investissements industriels dans les pôles de compétitivité ;
- Proposer la politique nationale en matière de gestion des risques et veiller à sa mise en œuvre dans les activités industrielles ;
- Coordonner et suivre les activités des zones industrielles et des zones économiques à régime privilégié.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le programme Régulation et Stratégie Industrielles a l'ambition de traduire, en concertation avec les administrations concernées, les orientations des autorités en matière de politique industrielle.

Le Gabon, dont l'économie repose sur l'exploitation de ses ressources naturelles, reste encore peu industrialisé. Le pays vit toujours de l'exportation des matières premières vers les pays industrialisés, lesquelles sont ensuite transformées puis revendues au Gabon à des prix beaucoup plus élevés.

La volonté politique qui s'est exprimée au cours des années 1970 et 1980 a permis la création de certaines industries agroalimentaires comme HEVEGAB, SOGADEL, SOSUHO, mais ces industries n'ont pas vécu longtemps à la mise en place des programmes d'ajustement structurel au cours des années 1990.

À partir de fin 2009, une autre vision en matière de politique industrielle a été définie autour de la valorisation locale des matières premières et l'exportation des produits à forte valeur ajoutée. Un exemple de premières mesures prises dans ce cadre, a consisté à interdire l'exportation des grumes non transformées. Cette mesure a eu pour conséquence non seulement d'accroître les unités de transformation, mais aussi de réduire le taux du chômage. Pour l'atteinte de ses objectifs, la Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité dispose d'un personnel qualifié et diversifié.

ENJEUX

Les principaux enjeux du programme sont :

- Garantir la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Industrialisation ;
- Veiller au développement d'un tissu industriel compétitif, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Contrôler les activités industrielles et s'assurer qu'elles respectent les normes en vigueur ;
- Promouvoir et vulgariser le modèle industriel gabonais.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Développer le tissu Industriel National et Accroître sa Compétitivité.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir recensé 75 entreprises industrielles pour renseigner le Fichier Industriel du Gabon (FIG) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir actualisé à 100 % la base de données du Fichier Industriel du Gabon (FIG) ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir formé 30 agents à l'utilisation du FIG ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir délivré 30 Agréments Techniques Industriels (ATI) ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir mis en place 2 Comités Nationaux de Mise à Niveau (CONAMI) ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir formé 4 experts à la Mise à Niveau des entreprises ;
- **Résultat annuel attendu 7** : avoir évalué la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI)

OBJECTIF N°2 : Mettre en œuvre et promouvoir les systèmes d'élaboration des normes, d'évaluation de la conformité, de la métrologie et de la qualité.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir publié 25 normes sur l'ensemble des secteurs (BTP, Bois, Électrotechnique, Cosmétiques, Éducation, Développement Durable) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir mis en œuvre 8 Comités Techniques ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir contrôlé 5000 balances commerciales ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir certifié 30 entreprises aux normes d'application obligatoire ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir accompagné 2 entreprises aux processus de certification et d'accréditation qualité.

OBJECTIF N°3 : Réglementer et promouvoir la propriété industrielle, l'invention et l'innovation technologique.

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir réalisé 100 % de mise en place d'un Fonds d'Aide à la Créativité, l'Invention et l'Innovation Technologique (FACIIT) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir sensibilisé 1000 personnes sur la propriété industrielle dans le Grand Libreville et à l'intérieur du pays ;
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir réalisé 50% de la mise en place de l'Unité de Lutte Contre la Contrefaçon et la Concurrence Déloyale (ULCCD) ;
- **Résultat annuel attendu 4** : avoir recensé deux (2) produits du terroir à forte valeur ajoutée éligibles en Indication Géographique qui seront soumis au Comité National des Indications Géographiques ;
- **Résultat annuel attendu 5** : avoir réalisé 100 % de mise en place d'un Centre d'Appui à la Technologie et l'Innovation (CATI) ;
- **Résultat annuel attendu 6** : avoir réalisé 2 séminaires sur la promotion et la vulgarisation de la propriété industrielle ;
- **Résultat annuel attendu 7** : avoir réalisé 2 journées portes ouvertes sur les métiers de la propriété industrielle.

OBJECTIF N°1 : Développer le tissu Industriel National et Accroître sa Compétitivité**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir recensé 75 entreprises industrielles pour renseigner le Fichier Industriel du Gabon (FIG) ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir actualisé à 100 % la base de données du Fichier Industriel du Gabon (FIG) ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir formé 30 agents à l'utilisation du FIG ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir délivré 30 Agréments Techniques Industriels (ATI) ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir mis en place 2 Comités Nationaux de Mise à Niveau (CONAMI) ;
- Résultat annuel attendu 6 : avoir formé 4 experts à la Mise à Niveau des entreprises ;
- Résultat annuel attendu 7 : avoir évalué la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre d'entreprises industrielles recensées	Nombre	500	200	75	100	150
Taux d'actualisation de la base des données du FIG	%	N/A	100	100	100	100
Nombre d'agents formés à l'utilisation du FIG	Nombre	20	30	30	30	50
Nombre d'Agréments Techniques Industriels délivrés (ATI)	Nombre	25	50	30	50	50
Nombre de Comité National de Mise à Niveau (CONAMI)	Nombre	N/A	2	2	0	0
Nombre d'experts formés à la Mise à Niveau	Nombre	N/A	4	4	2	0
Taux de réalisation de l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI)	%	N/A	100	100		

Source des données : pour tous les indicateurs, les données sont fournies par la DGIC.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Mettre en place l'équipe projet ;
- Déployer l'équipe et collecter les données sur l'ensemble du territoire ;
- Analyser et compiler les données collectées ;
- Former les agents à l'utilisation du Fichier Industriel du Gabon (FIG).

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises industrielles recensées ;

Indicateur 2 : Cet indicateur mesure le taux d'actualisation de la base de données du Fichier Industriel du Gabon (FIG) qui devra être de 100% (mise à jour complète de la base des données). En 2024 cet outil devra être totalement opérationnel ;

Indicateur 3 : Cet indicateur mesure le nombre d'agents formés à l'utilisation du (FIG) ;

Indicateur 4 : Cet indicateur mesure le nombre d'Agréments Techniques Industriels (ATI) délivrés par l'Administration en charge de l'Industrie.

Indicateur 5 : Cet indicateur renseigne sur le nombre de CONAMI qui seront organisés au cours de l'année 2024 pour la mise en œuvre du Programme National de Mise à Niveau ;

Indicateur 6 : Cet indicateur mesure le nombre d'experts formés à la Mise à Niveau ;

Indicateur 7 : Cet indicateur mesure le taux de réalisation de l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Industrialisation (SNI).

Contributions des opérateurs/partenaires :

Dans cet objectif, la contribution est attendue de la part du partenaire au développement, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industrielle (ONUDI) dans le cadre de l'accord triennal d'assistance technique signé avec le Ministère en charge de l'industrie.

- L'Autorité Administrative de la Zone Économique à Régime Privilégié de NKOK, dans la délivrance des documents aux entreprises industrielles pour leur installation et exploitation dans la zone économique à régime privilégié ;
- L'Agence Nationale de la Promotion des Investissements pour l'octroi des documents de création d'entreprises industrielles ;
- Le Ministère de l'Économie : son rôle va consister à fournir les statistiques relatives aux entreprises industrielles ;
- Le Ministère de l'Agriculture : son rôle, en tant que porteur de la politique agricole au Gabon, sera de travailler de concert avec l'Agence d'Appui au Développement Agricole.

OBJECTIF N°2 : Mettre en œuvre et promouvoir les systèmes d'élaboration des normes, d'évaluation de la conformité, de la métrologie et de la qualité.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir publié 25 normes sur l'ensemble des secteurs (BTP, Bois, Électrotechnique, Cosmétiques, Éducation, Développement Durable) ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en œuvre 8 Comités Techniques ;
- Résultat annuel attendu 3 : avoir contrôlé 5000 balances commerciales ;
- Résultat annuel attendu 4 : avoir certifié 30 entreprises aux normes d'application obligatoire ;
- Résultat annuel attendu 5 : avoir accompagné 2 entreprises aux processus de certification et d'accréditation qualité.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Nombre de Normes Publiées	Nombre	50	25	50	100	100
Nombre de Comités Techniques mis en œuvre	Nombre	10	8	10	15	15
Nombre de balances commerciales contrôlées	Nombre	5497	6500	5000	5100	5200
Nombre d'entreprises Certifiées	Nombre	3	30	30	40	50
Nombre d'entreprises/organisations accompagnées	Nombre	NA	2	2	2	2

Source des données : Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) (opérateur)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Indicateurs 1 et 2 :

- Réunir les experts ;
- Élaborer le cahier des charges ;
- Réunir les comités sectoriels spécialisés ;
- Publier le premier manifeste ;
- Faire soumissionner ce manifeste à une étude publique ;
- Faire des amendements et améliorer le manifeste ;
- Publier les normes ;
- Faire le bilan de la campagne.

Indicateur 3 :

- Identifier et enregistrer les fabricants ou producteurs dont les produits sont soumis aux normes obligatoires ;
- Programmer et mettre en œuvre les certifications obligatoires ;
- Faire le bilan de l'exécution de la programmation des certifications.

Indicateur 4 :

- Planifier le contrôle ;
- Déployer les équipes sur l'ensemble du territoire ;
- Faire le bilan de la campagne.

Indicateur 5 :

- Réunir et faire le diagnostic ;
- Définir les rôles et les responsabilités (Désignation des pilotes des processus par le DG de la structure accompagnée) ;
- Sensibiliser, former et préparer à la démarche qualité ;
- Mettre en place et évaluer le système de management ;
- Préparer à la certification / accréditation ;
- Faire le reporting des points focaux.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cet indicateur mesure le nombre de normes publiées par l'AGANOR durant l'année ;

Indicateur 2 : Cet indicateur mesure le nombre de Comités Techniques mis en œuvre par l'AGANOR dans le but d'élaborer les normes ;

Indicateur 3 : Cet indicateur mesure le nombre de fabricants et producteurs de produits certifiés aux normes obligatoires à travers le territoire national ;

Indicateur 4 : Cet indicateur mesure le nombre de balances contrôlées à travers le territoire national ;

Indicateur 5 : Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises accompagnées à travers le territoire national.

Contributions des opérateurs/partenaires :

Cet objectif est un pan de politique publique que l'Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR) a pour mission de réaliser. Il sera basé sur l'organisation des formations en matière de normalisation et de la qualité.

OBJECTIF N°3 : Réglementer et promouvoir la propriété industrielle, l'invention et l'innovation technologique.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé 100 % de mise en place d'un Fonds d'Aide à la Créativité, l'Invention et l'Innovation Technologique (FACIIT) ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir sensibilisé 1000 personnes sur la propriété industrielle dans le Grand Libreville et à l'intérieur du pays ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir réalisé 50% de la mise en place de l'Unité de Lutte contre la Contrefaçon et la Concurrence Déloyale (ULCCD) ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir recensé deux (2) produits du terroir à forte valeur ajoutée éligibles en Indication Géographique qui seront soumis au Comité National des Indications Géographiques ;
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir réalisé 100 % de mise en place d'un Centre d'Appui à la Technologie et l'Innovation (CATI) ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir réalisé 2 séminaires sur la promotion et la vulgarisation de la propriété industrielle ;
- Résultat annuel attendu 7 : Avoir réalisé 2 journées portes ouvertes sur les métiers de la propriété industrielle.

Indicateurs :

Intitulé	Unité	2022 Réalisation PAP	2023 Prévision PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	Cible Echéance pluriannuelle 2026
Taux de réalisation du FACIIT	%	75	25	100	0	
Nombre de personnes sensibilisées sur la propriété industrielle dans le grand Libreville et à l'intérieur du pays	Nombre	NA	NA	1000	1000	1000
Taux de réalisation de l'ULCCD	%	NA	NA	50	75	100
Nombre de produits du terroir recensés	Nombre	15	10	2	4	
Taux de réalisation du CATI	%	95	100	100	0	
Nombre de séminaires réalisés sur la promotion et la vulgarisation de la propriété industrielle	Nombre	2	2	2	2	
Nombre de Journées portes ouvertes organisées sur les métiers de la propriété industrielle	Nombre	2	2	2	1	

Source des données Office Gabonais de la Propriété Industrielle (OGAPI)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Collaborer avec les différents partenaires ;
- Contacter les organismes internationaux de propriété industrielle concernés ;
- Organiser des séances de travail relatives à l'organisation des coopératives et associations des producteurs ;
- Réunir des comités sectoriels spécialisés ;
- Déployer les actions de promotion et médiatisation ;
- Recenser les produits du terroir susceptibles d'être protégés en Indications géographiques ;
- Répertoire et former les semenciers et obtenteurs (titulaires ou propriétaires d'une obtention végétale) ;
- Déployer les agents sur l'ensemble du territoire national ;
- Finaliser le règlement d'usage de marque collective de certification et le cahier des charges pour les indications géographiques.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cet indicateur mesure le taux de réalisation du Fonds d'Aide à la Créativité, l'Invention et l'Innovation technologique. Ce fonds permettra de subventionner et valoriser la recherche-développement nationale. Le résultat est cumulatif d'une année à une autre ;

Indicateur 2 : Cet indicateur renseigne sur le nombre de personnes sensibilisées sur la propriété industrielle dans le Grand Libreville et à l'intérieur du pays ;

Indicateur 3 : Cet indicateur mesure le taux de réalisation de la mise en place de l'Unité de Lutte Contre la Contrefaçon et la Concurrence Déloyale ;

Indicateur 4 : Cet indicateur renseigne le nombre de produits du terroir recensés à forte valeur ajoutée afin de les valoriser à titre d'indications géographiques ;

Indicateur 5 : Cet indicateur mesure le taux de réalisation du Centre d'Appui à la technologie et à l'innovation. Le résultat est cumulatif d'une année à une autre ;

Indicateur 6 : Cet indicateur mesure le nombre de séminaire réalisés sur la promotion et la vulgarisation de la propriété industrielle (sensibilisation sur la protection des titres de propriété industrielle). Il se calcule par simple comptage ;

Indicateur 7 : Cet indicateur précise le nombre de journées portes ouvertes réalisées sur les métiers de la propriété industrielle. Il se calcule par simple comptage.

Contributions des opérateurs / partenaires

- L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) : appui technique et financier ;
- L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) : appui technique, financier et recensement des produits du terroir à forte valeur ajoutée et des variétés végétales ;
- Le Ministère en charge de l'agriculture (Département des semences) : assistance technique ;
- Le Ministère en charge des Eaux et Forêts : assistance technique ;
- Les Entreprises industrielles et commerciales : appui financier.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

16.612 : Programme Régulation et Stratégie Industrielles	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Ouvertes en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Budget hors ADP (a)	FDC, ADP (2) (b)	Budget y compris ADP (a)+(b)				Budget hors ADP (a)	FDC, ADP (2) (b)	Budget y compris ADP (a)+(b)		
N°1 : 16.612.1 Développement de la Compétitivité	342 937 990	1 045 785 136	36 627 640	1 082 412 776	1 082 412 776	1 082 412 776	342 937 990	1 045 785 136	36 627 640	1 082 412 776	1 082 412 776	1 082 412 776
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	67 187 826	67 187 826	-	67 187 826	67 187 826	67 187 826	67 187 826	67 187 826	-	67 187 826	67 187 826	67 187 826
Titre 3. Dépenses de biens et services	180 882 360	107 627 080	36 627 640	144 254 720	144 254 720	144 254 720	180 882 360	107 627 080	36 627 640	144 254 720	144 254 720	144 254 720
Titre 4. Dépenses de transfert	94 867 804	94 867 804	-	94 867 804	94 867 804	94 867 804	94 867 804	94 867 804	-	94 867 804	94 867 804	94 867 804
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	776 102 426	-	776 102 426	776 102 426	776 102 426	-	776 102 426	-	776 102 426	776 102 426	776 102 426
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N°2 : 16.612.2 Coopération et Transfert de Technologie	3 013 700 638	3 013 700 638	36 627 640	3 050 328 278	3 050 328 278	3 050 328 278	3 013 700 638	3 013 700 638	36 627 640	3 050 328 278	3 050 328 278	3 050 328 278
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 400 703 950	2 400 703 950	-	2 400 703 950	2 400 703 950	2 400 703 950	2 400 703 950	2 400 703 950	-	2 400 703 950	2 400 703 950	2 400 703 950
Titre 3. Dépenses de biens et services	70 377 640	70 377 640	36 627 640	107 005 280	107 005 280	107 005 280	70 377 640	70 377 640	36 627 640	107 005 280	107 005 280	107 005 280
Titre 4. Dépenses de transfert	542 619 048	542 619 048	-	542 619 048	542 619 048	542 619 048	542 619 048	542 619 048	-	542 619 048	542 619 048	542 619 048
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total le Programme Régulation et Stratégie Industrielles	3 356 638 628	4 059 485 774	73 255 280	4 132 741 054	4 132 741 054	4 132 741 054	3 356 638 628	4 059 485 774	73 255 280	4 132 741 054	4 132 741 054	4 132 741 054
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 467 891 776	2 467 891 776	-	2 467 891 776	2 467 891 776	2 467 891 776	2 467 891 776	2 467 891 776	-	2 467 891 776	2 467 891 776	2 467 891 776
Titre 3. Dépenses de biens et services	251 260 000	178 004 720	73 255 280	251 260 000	251 260 000	251 260 000	251 260 000	178 004 720	73 255 280	251 260 000	251 260 000	251 260 000
Titre 4. Dépenses de transfert	637 486 852	637 486 852	-	637 486 852	637 486 852	637 486 852	637 486 852	637 486 852	-	637 486 852	637 486 852	637 486 852
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	776 102 426	-	776 102 426	776 102 426	776 102 426	-	776 102 426	-	776 102 426	776 102 426	776 102 426
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- (2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2022 (1)	Ouverts en LFI pour 2023 (a)	Prévisions pour 2024			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2024 (a + Ecart)
Hors catégorie						
Catégorie A	44	44	0	0	0	44
Catégorie B	38	35	0	0	0	35
Catégorie C	15	15	0	0	0	15
Main d'œuvre non permanente	22	19	0	0	0	19
Total pour les emplois de l'administration	119	113	0	0	0	113

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2023	Prévision 2024	Prévision 2025
Opérateur 1 : AGANOR			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	29	29	29
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	114	114	114
Total pour l'opérateur AGANOR	143	143	143
Opérateur 2 : OGAPI			
Emplois rémunérés par le programme (solde)	32	32	32
Emplois rémunérés par l'opérateur (fond propre)	6	7	7
Total pour l'opérateur OGAPI	38	39	39
Total pour le programme	181	182	182

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2023 Réalisation		2024 Prévisions		Ecart (2024- 2023)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	113		113		0	
Hors catégorie (s1)						
Catégorie A (s2)	44		44			
Catégorie B (s3)	35		35			
Catégorie C (s4)	15		15			
Main d'œuvre non permanente (t)	19		19			
Emplois des opérateurs (u)	181		182		1	
Total pour le programme = s + t + u	294		295		1	

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants	
		LF 2025	
		AE	CP
Action N° 1 : 16.612.1 Développement de la Compétitivité		342 937 990	342 937 990
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)		67 187 826	67 187 826
Titre 3 : Biens et services (hors ADP)		144 254 720	144 254 720
Subvention annuelle DGIC		107 151 191	107 151 191
	Rédaction et suivi des documents budgétaires (BOP)	1 500 000	1 500 000
	Contrôle des activités industrielles	19 500 000	19 500 000
	Mise à jour de la Stratégie Nationale d'Industrialisation	12 500 000	12 500 000
	Promotion des Investissements dans le secteur industriel	10 744 720	10 744 720
	Promotion et vulgarisation du Fichier Industriel du Gabon (FIG)	10 650 000	10 650 000
	Recensement national des unités industrielles	19 000 000	19 000 000
	Organisation de 2 CONAMI	10 500 000	10 500 000
	Formation d'experts à la mise à niveau	6 000 471	6 000 471
	Charges d'exploitation et d'entretien du FIG	16 756 000	16 756 000
Subvention annuelle OGAPI		37 103 529	37 103 529
	Rédaction et suivi des documents budgétaires (BOP)	1 000 000	1 000 000
	Projet FACIIT	5 344 300	5 344 300
	Projet CATI	3 200 000	3 200 000
	Sensibilisation sur la Propriété Industrielle	16 259 229	16 259 229
	Deux (2) produits du terroir à forte valeur ajoutée en IG	6 300 000	6 300 000
	2 Journées portes ouvertes organisées	5 000 000	5 000 000
Titre 3 : Biens et services (ADP)		36 627 640	36 627 640
	Enquêtes de terrain pour alimenter le Fichier Industriel du Gabon (FIG)	18 500 000	18 500 000
	Sensibilisation et promotion de la loi 022/2016 relative aux activités industrielles en République Gabonaise	10 500 000	10 500 000
	Conception et production des imprimés Agréments Techniques Industriels (ATI)	7 627 640	7 627 640
Titre 4 : Transferts		94 867 804	94 867 804
Cotisations de la DGIC à l'ONUUDI		16 427 651	16 427 651
Subvention annuelle OGAPI		23 529 412	23 529 412
Fonctionnement de l'OGAPI	Conseil d'Administration	10 500 125	10 500 125
	Achat matériel et fournitures de bureau	5 277 102	5 277 102
	Entretien bâtiment (Eau, électricité et nettoyage)	7 752 185	7 752 185
Cotisations de l'OGAPI à l'OMPI		1 977 102	1 977 102
Subvention annuelle AGANOR		34 528 886	34 528 886
	Comités Techniques pour élaboration des normes	10 829 399	10 829 399
	Organisation Contrôles de balances	8 812 662	8 812 662
	Surveillance du marché	7 886 825	7 886 825
	Accompagnements et formations des Organisations à la mise en place du SMQ	7 000 000	7 000 000
Cotisations de l'AGANOR à ISO		15 600 000	15 600 000
Cotisations de l'AGANOR à ARSO		2 804 753	2 804 753
Action 2 : 16.612.2 Coopération et Transfert de Technologie		3 013 700 638	3 013 700 638
Titre 2 : Dépenses de personnel (hors solde permanente et MONP)		2 400 703 950	2 400 703 950
Titre 3 : Biens et services (hors ADP)		33 750 000	33 750 000
Subvention annuelle DGIC	Fournitures de bureau	15 750 000	15 750 000
Fonctionnement DGIC	Entretien Split	5 500 000	5 500 000
	Carburant véhicules	12 500 000	12 500 000
Titre 3 : Biens et services (ADP)		36 627 640	36 627 640
	Sensibilisation et promotion de la loi 022/2016 relative aux activités industrielles en République Gabonaise	10 627 640	10 627 640

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants	
		LF 2025	
		AE	CP
	Conception et production des imprimés Agréments Techniques Industriels (ATI)	7 500 000	7 500 000
	Contrôle des ATI sur l'ensemble du territoire national	18 500 000	18 500 000
Titre 4 : Transferts		542 619 048	542 619 048
Subvention annuelle AGANOR		542 619 048	542 619 048
	Rédaction et suivi des documents budgétaires (BOP)	3 500 000	3 500 000
	Cotisations sociales et fiscales dont arriérés (FNH/ CNAMGS)	115 000 000	115 000 000
	Aménagement et équipement de bureaux (siège, aéroport, Owendo et délégation Oyem)	161 164 022	161 164 022
	Acquisition matériel roulant	120 000 000	120 000 000
	Acquisition matériel informatique	25 994 835	25 994 835
	Comités Techniques pour élaboration des normes	16 343 141	16 343 141
	Organisation du Prix Gabonais de la Qualité et 10 ans AGANOR	60 582 010	60 582 010
	Participation aux journées industrielles et formation des artisans aux bonnes pratiques	11 500 000	11 500 000
	Organisation des journées Mondiales de la Métrologie, de la Normalisation, et de la Qualité	28 535 040	28 535 040
Autres cotisations internationales (OIML, SMIC)		5 000 000	5 000 000
Total pour le programme		3 356 638 628	3 356 638 628

Actions/Titres	LF 2024		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
Action N°1 : 16.612.1 Développement de la Compétitivité	103 997 332	238 940 658	
Titre 2. Dépenses de personnel	67 187 826		
Titre 3. Dépenses de biens et services (hors ADP)		144 254 720	
Subvention annuelle DGIC		107 151 191	
Rédaction et suivi des documents budgétaires (BOP)		1 500 000	
Contrôle des activités industrielles		19 500 000	
Mise à jour de la Stratégie Nationale d'Industrialisation		12 500 000	
Promotion des Investissements dans le secteur industriel		10 744 720	
Promotion et vulgarisation du Fichier Industriel du Gabon (FIG)		10 650 000	
Recensement national des unités industrielles		19 000 000	
Organisation de 2 CONAMI		10 500 000	
Formation d'experts à la mise à niveau		6 000 471	
Charges d'exploitation et d'entretien du FIG		16 756 000	
Subvention annuelle OGAPI		37 103 529	
Rédaction et suivi des documents budgétaires (BOP)		1 000 000	
Projet FACIIT		5 344 300	
Projet CATI		3 200 000	
Sensibilisation sur la Propriété Industrielle		16 259 229	
Deux (2) produits du terroir à forte valeur ajoutée en IG		6 300 000	
2 Journées portes ouvertes organisées		5 000 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services (ADP)		36 627 640	
Enquêtes de terrain pour alimenter le Fichier Industriel du Gabon (FIG)		18 500 000	
Sensibilisation et promotion de la loi 022/2016 relative aux activités industrielles en République Gabonaise		10 500 000	
Conception et production des imprimés Agréments Techniques Industriels (ATI)		7 627 640	
Titre 4. Dépenses de transferts	36 809 506	58 058 298	
Cotisations de la DGIC à l'ONUDI	16 427 651		
Subvention annuelle OGAPI		23 529 412	
Conseil d'Administration		10 500 125	
Achat matériel et fournitures de bureau		5 277 102	
Entretien bâtiment (Eau, électricité et nettoyage)		7 752 185	
Cotisations de l'OGAPI à l'OMPI	1 977 102		
Subvention annuelle AGANOR		34 528 886	
Comités Techniques pour élaboration des normes		10 829 399	
Organisation Contrôles de balances		8 812 662	
Surveillance du marché		7 886 825	
Accompagnements et formations des Organisations à la mise en place du SMQ		7 000 000	
Cotisations de l'AGANOR à ISO	15 600 000		
Cotisations de l'AGANOR à ARSO	2 804 753		
Action N°2 : 16.612.2 Coopération et Transfert de Technologie	2 400 703 950	607 996 688	-
Titre 2. Dépenses de personnel	2 400 703 950		
Titre 3. Dépenses de biens et services (hors ADP)		33 750 000	
Fournitures de bureau		15 750 000	
Entretien Split		5 500 000	
Carburant véhicules		12 500 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services (ADP)		36 627 640	
Sensibilisation et promotion de la loi 022/2016 relative aux activités industrielles en République Gabonaise		10 627 640	
Conception et production des imprimés Agréments Techniques Industriels (ATI)		7 500 000	-
Contrôle des ATI sur l'ensemble du territoire national		18 500 000	
Titre 4. Dépenses de transferts	5 000 000	537 619 048	542 619 048
Subvention annuelle AGANOR			542 619 048
Rédaction et suivi des documents budgétaires (BOP)		3 500 000	
Cotisations sociales et fiscales dont arriérés (FNH/ CNAMGS)		115 000 000	
Aménagement et équipement de bureaux (siège, aéroport, Owendo et délégation Oyem)		161 164 022	
Acquisition matériel roulant		120 000 000	
Acquisition matériel informatique		25 994 835	

Actions/Titres	LF 2024		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
Comités Techniques pour élaboration des normes		16 343 141	
Organisation du Prix Gabonais de la Qualité et 10 ans AGANOR		60 582 010	
Participation aux journées industrielles et formation des artisans aux bonnes pratiques		11 500 000	-
Organisation des journées Mondiales de la Métrologie, de la Normalisation, et de la Qualité	2 400 703 950	28 535 040	
Autres cotisations internationales (OIML, SMIIC)	5 000 000		
Total pour le programme	2 900 703 950	846 937 346	542 619 048

RATTACHEMENT DES SERVICES

ANNEXE MISE EN PLACE BUDGET 2024 : RATTACHEMENT DES SERVICES

ANNEXE MISE EN PLACE BUDGET 2024 : RATTACHEMENT DES SERVICES						
16 : Industrie et Mines					CODE PC	LIB PC
16	612 : Régulation et Stratégie Industrielles					
16	612	A1	Promotion et Réglementation Industrielles			
16	612	A1	K1 : Promotion industrielle		0000	Libreville
16	612	A1	K1	<i>Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité</i>		
16	612	A1	K1	<i>Direction de l'Industrie</i>		
16	612	A1	K1	<i>Direction de la Compétitivité</i>		
16	612	A1	K2 : Réglementation industrielle		0000	Libreville
16	612	A1	K2	<i>Direction de la Réglementation et de la Coopération Industrielle</i>		
16	612	A3	Opérateur-AGANOR			
16	612	A3	K1 : AGANOR		4308	AC ANTT
16	612	A3	K1	<i>Opérateur-AGANOR</i>		
16	612	A4	Opérateur-OGAPI			
16	612	A4	K1 : OGAPI		0000	Libreville
16	612	A4	K1	<i>Opérateur-OGAPI</i>		
16	612	G1	Délivrance d'Agréments Techniques Industriels			
16	612	G1	K1 : Délivrance d'Agréments Techniques Industriels		0000	Libreville
16	612	G1	K1	<i>Délivrance d'Agréments Techniques Industriels</i>		

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE MINIERE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pilotage et Soutien à la politique minière » dont le responsable est le Secrétaire Général du Ministère des Mines recouvre les fonctions d'état-major et de gestion des moyens. Il a pour finalité de concourir à la réalisation des objectifs des autres programmes pilotés par le Ministère.

Ce programme est mis en œuvre par :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général et des Directions soutien que sont :
 - la Direction centrale des Systèmes d'information ;
 - la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
 - de la Direction Centrale des Affaires Financières.
- les Directions Générales.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Pilotage et Soutien à la Politique Minières** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action : Pilotage de la Stratégie Ministérielle	1	0	2	0	1	0
Action : Coordination administrative	1	0	2	0	0	0
Total	2	0	4	0	1	0

(4) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

ACTION N° 1 : PILOTAGE DE LA STRATEGIE MINISTERIELLE

Cette action rassemble les prestations des services d'état-major : Cabinet du Ministre et Inspection Générale des Services

ACTION N° 2 : COORDINATION ADMINISTRATIVE

Cette action est portée par :

- le Secrétariat Général ;
- la gestion des ressources humaines et la formation des personnels ;
- La gestion des ressources financières et du patrimoine ;
- la gestion des systèmes d'information.

Les activités de gestion et de formation des ressources humaines de l'ensemble du Ministère, dans le but d'assurer leur allocation optimale (sur les plans qualitatif et quantitatif) par rapport au contexte des nouvelles réformes consécutives à la mise en œuvre du PNDD.

Cette nouvelle gestion privilégie les axes suivants :

- L'accroissement de la connaissance des postes à pourvoir et des compétences requises par la mise en œuvre de la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en disposant d'une vision claire des besoins en compétences au sein du Ministère et d'un plan de formation et de redéploiement adapté ;
- le développement de la gestion personnalisée des ressources humaines (fiches de postes, entretiens, sensibilisation) ;
- l'optimisation des procédures d'affectation (redéploiement pour répondre aux besoins des services) : celle-ci passe par l'élaboration des procédures en tenant compte de l'adéquation profil/poste.

En matière de gestion du patrimoine, l'action inclut la conception et la mise en œuvre de la politique du ministère, l'entretien et la gestion du patrimoine de l'administration centrale, le suivi des charges communes et la tenue de la comptabilité matière du département.

L'action comprend également diverses activités nécessaires au fonctionnement des Services.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans un contexte de diversification de l'économie gabonaise, longtemps tributaire des secteurs pétrolier et forestier, le Gouvernement gabonais ambitionne d'augmenter la contribution du secteur minier de 6 à 10 % dans le PIB à l'horizon 2027.

Pour atteindre cet objectif, l'Etat a entrepris un certain nombre de réformes administratives, notamment la restructuration du secteur minier matérialisée, entre autres, par la révision du Code Minier et la réorganisation de la Direction Générale des Mines et de la Géologie en quatre Directions Générales, à savoir :

- La Direction Générale de l'Exploitation des Mines ;
- La Direction Générale de l'Exploitation des Carrières et de l'Artisanat ;
- La Direction Générale de la Géologie et du Support Minier ;
- La Direction Générale des Analyses Economiques et Juridiques Minières.

Cette réorganisation vise notamment à :

- optimiser l'action des services administratifs ;
- renforcer le rôle de l'Administration dans le secteur minier ;
- asseoir la régulation et le contrôle des activités afin qu'ils soient professionnels et équitables ;
- optimiser les recettes minières.

En matière de recherche géologique et minière, le couvert végétal, le profil pédologique, la pluviosité, l'insuffisance des infrastructures, etc. rendent l'exploration difficile et constituent un frein à l'identification et à la mise en valeur des substances minérales du pays. Ce qui a pour conséquence une faible contribution du secteur minier dans le PIB, quoique celui-ci présente un fort potentiel au regard du nombre d'indices et des gisements connus à valoriser aux fins d'apporter des revenus additionnels pour l'économie gabonaise

Conformément au Plan National de Développement pour la Transition (PNDT) dans son plan sectoriel Mines, qui vise à optimiser les recettes et à développer le potentiel minier, la stratégie adoptée consiste à :

- disposer, à l'horizon 2027, d'un cadre institutionnel attrayant pour les investissements privés, notamment à travers une régulation forte et crédible garantissant la défense des intérêts du pays ;
- faire du secteur minier, un vecteur clé pour la création des richesses, la promotion d'un tissu industriel, la relève de l'après-pétrole, la gabonisation des postes en utilisant en grande partie les ressources humaines gabonaises qualifiées.

Les actions « Promotion de la Recherche Minière », « Contrôle de la Production et de la Commercialisation », portent essentiellement sur :

- la promotion de la recherche et de l'exploitation des ressources minérales ;
- l'encadrement, le suivi et le contrôle de toutes les activités minières ;
- la collecte, la centralisation et la mise à disposition des informations géologiques et minières ;
- l'expertise, le conseil, le contrôle, l'audit, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités des opérateurs exerçant dans la recherche et l'exploitation minières ;

D'autres administrations et partenaires participent également à sa mise en œuvre, notamment :

- le Ministère en charge de l'Environnement qui apporte son expertise dans la validation des études d'impact environnemental relative aux projets miniers ;
- les partenaires au développement dans l'appui institutionnel (l'élaboration de la législation minière, le renforcement des capacités) et le soutien technique et financier aux activités de recherche et d'exploitation minières.

Au regard de la stratégie présentée ci-avant, le programme est confronté à quatre (4) enjeux principaux.

ENJEUX

- Enjeu 1 : assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du ministère
- Enjeu 2 : faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du ministère.
- Enjeu 3 : développer la performance globale au niveau de chaque fonction support.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF : Améliorer le pilotage et la coordination des programmes du Ministère d'ici 2027.

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé dix revues d'objectifs
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir contrôlé la régularité de l'ensemble des services ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir réalisé des besoins de rattrapage du système d'information à hauteur de 15% ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir réalisé 50% d'interconnexion des services du 2 décembre ;
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir mis en place un système intégré de gestion du personnel ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir réalisé un répertoire des emplois et compétences ;
- Résultat annuel attendu 7 : Avoir mis à disposition des responsables des outils du personnel ;
- Résultat annuel attendu 8 : Avoir mis en place un système de gestion du patrimoine
- Résultat annuel attendu 9 : Avoir mis en place un système de comptabilité matière.
- Résultat annuel attendu 10 : Avoir mis en place un mécanisme de suivi de l'exécution budgétaire.

OBJECTIF N°1 : Améliorer le pilotage et la coordination des programmes du Ministère d'ici 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir réalisé dix revues d'objectifs
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir contrôlé la régularité de l'ensemble des services ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir réalisé des besoins de rattrapage du système d'information à hauteur de 15%;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir réalisé 50% d'interconnexion des services du 2 décembre ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir mis en place un système intégré de gestion du personnel ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir réalisé un répertoire des emplois et compétences ;
- **Résultat annuel attendu 7** : Avoir mis à disposition des responsables des outils du personnel ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Avoir mis en place un système de gestion du patrimoine
- **Résultat annuel attendu 9** : Avoir mis en place un système de comptabilité matière.
- **Résultat annuel attendu 10** : Avoir mis en place un mécanisme de suivi de l'exécution budgétaire.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de revue	Nombre	10	15	15	20	Nombre
Taux d'élaboration du manuel de procédure	Taux	0%	20%	60%	100%	Taux
Taux de réalisé des besoins de rattrapage du système d'information	Taux	15%	25%	30%	100%	Taux
Taux d'interconnexion des services du 2 décembre au RAG	Taux	50%	65%	70%	100%	Taux
Taux d'avancement de la mise en œuvre du système intégré de gestion du personnel	Taux	30%	70%	100%	100%	Taux
Taux d'avancement de la mise en œuvre du répertoire des emplois et compétences	Taux	50%	75%	100%	100%	
Taux d'avancement de la mise en œuvre des outils de gestion du personnel	Taux	30%	70%	100%	100%	
Taux d'avancement de la mise en œuvre de la gestion du patrimoine	Taux	40%	70%	100%	100%	
Taux d'avancement de la mise en œuvre de la comptabilité matière	Taux	40%	70%	100%	100%	
Taux d'avancement de la mise en œuvre du suivi du mécanisme de suivi de l'exécution budgétaire.	Taux	30%	50%	80%	100%	
Taux d'avancement de la mise en œuvre du répertoire des emplois et compétences	Taux	50%	75%	100%	100%	

Source des données : Secrétariat Général

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé dix revues d'objectifs

- Activité 1 : élaborer des canevas d'évaluation et de suivi des programmes.
- Activité 2 : formaliser le nouveau cadre : outil de suivi, de pilotage, de coordination.
- Activité 3 : organiser des réunions d'information dans les services des fonctions soutien

Résultat annuel attendu 2 : Avoir contrôlé la régularité de l'ensemble des services ;

- Activité 1 : organiser les missions de contrôle
- Activité 2 : contrôler la régularité des procédures
- Activité 3 : effectuer les visites dans les services

Résultat annuel attendu 3 : Avoir réalisé des besoins de rattrapage du système d'information à hauteur de 15% ;

- Activité 1 : Réaliser les besoins de rattrapage du système d'information

Résultat annuel attendu 4 : Avoir réalisé 50% d'interconnexion des services du 2 décembre

- Activité 1 : Mettre en œuvre de la connexion internet via le RAG

Résultat annuel attendu 5 : Avoir mis en place un système intégré de gestion du personnel

- Activité 1 : mettre en place d'un système intégré de gestion des RH.
- Activité 2 : auditer et mettre à jour les dossiers du personnel
- Activité 3 : procéder à l'archivage numérique des dossiers du personnel

Résultat annuel attendu 6 : Avoir réalisé un répertoire des emplois et compétences

- Activité 1 : recenser et analyser les emplois actuels.
- Activité 2 : élaborer la nomenclature des postes et emplois du Ministère
- Activité 3 : analyser par statut (catégorie/corps/grade) et par métier (emploi-type, compétences, qualifications) les ressources humaines existantes.
- Activité 4 : établir une cartographie des emplois et des compétences.

Résultat annuel attendu 7 : Avoir mis à disposition des responsables des outils du personnel

- Activité 1 : développer et harmoniser les pratiques et les outils RH
- Activité 2 : vulgariser les outils de gestion GRH et GPEC (Analyse de poste, description de poste, profil de poste, fiche emploi-type, référentiel de compétence, Articulation GPEC/plan de formation, etc...)

Résultat annuel attendu 8 : Avoir mis en place un système de gestion du patrimoine

- Activité 1 : préparer et réaliser un inventaire exhaustif de tous les biens meubles et immeubles en vue de la connaissance patrimoine du Ministère et l'évaluation des biens ;
- Activité 2 : traiter des données
- Activité 3 : créer une base de données centralisées et numériques.
- Activité 4 : mettre en place un plan de maintenance pour prévenir la dégradation des biens et effectuer les réparations nécessaires.
- Activité 5 : élaborer des procédures de gestion des immobilisations

Résultat annuel attendu 9 : Avoir mis en place un système de comptabilité matière

- Activité 1 : former les agents à la comptabilité matière.
- Activité 2 : implémenter un système de suivi des stocks.
- Activité 3 : réaliser des inventaires physiques en cours d'année en vue de l'alimentation de la comptabilité matière et la préparation, la planification et l'organisation de l'inventaire annuel ;
- Activité 4 : traiter l'information (constater les écarts, alimenter la comptabilité générale, actualiser le dossier individuel de chaque immobilisation) ;
- Activité 2 : produire des rapports périodiques pour suivre et analyser la gestion des matières
- Activité 3 : préparer et réaliser l'inventaire annuel ;
- Activité 4 : traiter les données recueillies
- Activité 2 : alimenter la comptabilité générale.

Résultat annuel attendu 10 : Avoir mis en place un mécanisme de suivi de l'exécution budgétaire.

- Activité 1 : tenue des réunions de mise au point et de définition du cadre de travail
- Activité 2 : collecte des données budgétaires
- Activité 3 : analyse des données budgétaires
- Activité 4 : élaborer des maquettes de collecte de données budgétaires.
- Activité 5 : développer un tableau de bord budgétaire.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de revue

Cet indicateur mesure le nombre de revue d'objectifs réalisés pour le suivi des programmes de la mission. Il s'obtient par le décompte des procédures réalisées par rapport aux des procédures prévues.

Indicateur 2 : Taux d'élaboration du manuel de procédure

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de l'élaboration du manuel de procédure. Il s'obtient par l'acquisition des outils nécessaires à la mise de gestion des services du Ministère.

Indicateur 3 : Taux de réalisé des besoins de rattrapage du système d'information

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de l'élaboration du manuel de procédure. Il s'obtient par l'acquisition des outils nécessaires à la mise de gestion des services du Ministère.

Indicateur 4 : Taux d'interconnexion des services du 2 décembre au RAG

Cet indicateur mesure le taux d'interconnexion des services du 2 décembre au RAG. Il s'obtient par l'acquisition des outils nécessaires à la mise en œuvre de l'interconnexion des services du Ministère au RAG.

Indicateur 5 : Taux d'avancement de la mise en œuvre du système intégré de gestion du personnel

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de l'élaboration du manuel de procédure. Il s'obtient par l'acquisition des outils nécessaires à la mise de gestion des agents en services au sein du Ministère.

Indicateur 6 : Taux d'avancement de la mise en œuvre du répertoire des emplois et compétences

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de l'élaboration du manuel de procédure. Il s'obtient par l'acquisition des outils nécessaires à la mise de gestion des services du Ministère.

Indicateur 7 : Taux d'avancement de la mise en œuvre des outils de gestion du personnel

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de la mise en œuvre des outils de gestion du personnel. Il s'obtient par l'acquisition des outils nécessaires à la mise de gestion des services du Ministère.

Indicateur 8 : Taux d'avancement de la mise en œuvre de la gestion du patrimoine

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de la mise en œuvre de la gestion du patrimoine. Il s'obtient par l'acquisition des outils nécessaires à la gestion des biens meubles, Immeubles et roulants du ministère.

Indicateur 9 : Taux d'avancement de la mise en œuvre du suivi du mécanisme de suivi de l'exécution budgétaire.

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de la mise en œuvre du suivi du mécanisme de suivi de l'exécution budgétaire. Il s'obtient par la mise en place des outils nécessaires à la mise en place des outils de gestion et d'analyse du budget.

Indicateur 10 : Taux d'avancement de la mise en œuvre du répertoire des emplois et compétences

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de l'élaboration du répertoire des emplois et compétences. Il s'obtient par la définition des organigrammes et l'identification des emplois

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
16.609.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	152 500 000	292 599 975	-	292 599 975	292 599 975	292 599 975	152 500 000	292 599 975	-	292 599 975	292 599 975	292 599 975
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	152 500 000	152 500 000	-	152 500 000	152 500 000	152 500 000	152 500 000	152 500 000	-	152 500 000	152 500 000	152 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	140 099 975	-	140 099 975	140 099 975	140 099 975	-	140 099 975	-	140 099 975	140 099 975	140 099 975
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16.609.2: Coordination administrative	107 500 000	107 500 000	-	107 500 000	107 500 000	107 500 000	107 500 000	107 500 000	-	107 500 000	107 500 000	107 500 000
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	107 500 000	107 500 000	-	107 500 000	107 500 000	107 500 000	107 500 000	107 500 000	-	107 500 000	107 500 000	107 500 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme : Pilotage et soutien à la politique minière	260 000 000	400 099 975	-	400 099 975	400 099 975	400 099 975	260 000 000	400 099 975	-	400 099 975	400 099 975	400 099 975
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	260 000 000	260 000 000	-	260 000 000	260 000 000	260 000 000	260 000 000	260 000 000	-	260 000 000	260 000 000	260 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	140 099 975	-	140 099 975	140 099 975	140 099 975	-	140 099 975	-	140 099 975	140 099 975	140 099 975
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFE)

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	0	1	0	0	0	0
Catégorie A	17	32	0	0	0	0
Catégorie B	6	8	0	0	0	0
Catégorie C	1	1	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente	5	14	0	0	0	0
Total pour les emplois de l'administration	29	56	0	0	0	0

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Gestion de la politique minière				
<i>Titre 3: Biens et services</i>				
Dépenses Indispensables			130 000 000	130 000 000
Fournitures informatiques	20	950 000	19 000 000	19 000 000
Frais de Mission...	7	7 000 000	49 000 000	49 000 000
Fourniture d'imprimerie	456	73 000	33 288 000	33 288 000
Carburant	2037	595	1 212 015	1 212 015
Séminaires et conférences	2	25 000 000	50 000 000	50 000 000
Dépenses Indispensables			22 000 000	22 000 000
Fournitures informatiques	Forfait	995 550	4 977 750	4 977 750
Frais de mission	3	4 666 667	13 000 000	13 000 000
Carburant	4489	595	2 500 000	2 500 000
Fournitures diverses	Forfait		1 022 250	1 022 250
Autres dépenses			500 000	500 000
Alimentation	500	750	500 000	500 000
Gestion administrative			247 599 975	247 599 975
<i>Titre 3: Biens et services</i>			107 500 000	107 500 000
Dépenses Indispensables			63 000 000	63 000 000
Fournitures informatiques	150	45 000		
Fournitures diverses	Forfait		8 000 000	8 000 000
Carburant et lubrifiant	18 235	595	7 000 000	7 000 000
Séminaires et conférences	3	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Entretien et réparation véhicules	60	250 000		
Frais de Mission à l'étranger	5	15 000 000	25 000 000	25 000 000
Papeterie	100	27500	5 000 000	5 000 000
Convention d'entretien espace	12	492 500	3 000 000	3 000 000
<i>Titre 5: investissement</i>			140 099 975	140 099 975
PIP2025-2027 : Liste projets d'investissement Budget général			100 000 000	100 000 000
Projet: Achat équipements informatiques (Pilotage et soutien_politiques minières)			40 099 975	40 099 975
<i>Titre 3: Biens et services</i>				
Dépenses Indispensables			3 000 000	3 500 000
Fournitures informatiques	60	25 000	1 500 000	1 500 000
Fournitures diverses	Forfait		1 500 000	1 500 000
Autres dépenses			1 500 000	1 500 000
Alimentation	Forfait		1 500 000	1 500 000
<i>Titre 3: Biens et services</i>				
Dépenses Indispensables			4 500 000	4 500 000
Fournitures informatiques	133	45 000	2 000 000	2 000 000
Fournitures diverses	6	995 500	900 000	900 000
Carburant et lubrifiant	3227	595	1 100 00	1 100 00
Entretien et réparation	43	30 000	500 000	500 000
Frais de Mission	2	1 100 000		
Restauration	667	750		

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Titre 3: Biens et services				
Dépenses Indispensables			7 500 000	7 500 000
Fournitures informatiques	3	895 000	1 500 000	1 500 000
Atelier et séminaire de formation	3	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Fournitures d'imprimerie	92	27 500		
Carburant	2521	595	2 000 000	2 000 000
Produits d'entretien	320	2500		
Frais de mission au Gabon	2	1 225 000		
Autres dépenses			500 000	500 000
Alimentation	Forfait	500 000	500 000	500 000
Titre 3: Biens et services				
Dépenses Indispensables			4 000 000	4 000 000
Fournitures informatiques	6	500 000	3 000 000	3 000 000
Fournitures d'imprimerie	100	10 000	1 000 000	1 000 000
Titre 3: Biens et services				
Dépenses Indispensables			4 000 000	4 000 000
Fournitures informatiques	24	101 000	2 424 000	2 424 000
Papeterie	40	25 000	1 000 000	1 000 000
Fournitures de bureau diverses	Forfait	576 000	576 000	576 000
Titre 3: Biens et services				
Dépenses Indispensables			4 000 000	4 000 000
Fournitures de bureau diverses	Forfait	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Fourniture informatique	40	50 000	2 000 000	2 000 000
Titre 3: Biens et services				
Dépenses Indispensables			3 000 000	3 000 000
Papeterie	40	25 000	1 000 000	1 000 000
Fourniture de bureau diverse	Forfait	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Fournitures d'imprimerie	Forfait	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Autres dépenses			1 000 000	1 000 000
Aliments divers	Forfait	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses indispensables			4 000 000	4 000 000
Frais de mission au Gabon	3	1 000 000	3 000 000	3 000 000
Frais de déplacement au Gabon	6	400 000		
Fournitures diverses	Forfait	Forfait	2 000 000	2 000 000
Papeterie	40	25 000		
Entretien courant des bâtiments à usage de bureau	10	500 000		
Entretien des mobiliers et matériels de bureau	4	1 000 000		
Entretien des climatiseurs	10	400 000		
Entretien des ascenseurs	10	500 000		
Entretien des installations électriques	4	1 000 000		
Entretien du matériel informatique	10	400 000		
Entretien du matériel de transport de service et de fonction	10	400 000		
Autres dépenses				
Frais de formation des personnels	4	600 000		
Total programme			400 099 975	400 099 975

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés	
16..609 : Pilotage et Soutien à la politique minière	A1 : pilotage de la stratégie ministérielle	A1K1 : Cabinet	0000	Cabinet du Ministre	
		A1K2 : Inspection des Services		Cabinet de l'Inspecteur Général des Services	
	A2 : coordination administrative	A2K1 : Administration			Cabinet du Secrétaire Général
					Cabinet du Secrétaire Général Adjoint
		A2K2 : Fonctions supports			Direction Centrale des Ressources Humaines
					Direction Centrale des Systèmes d'Informations
				Direction Centrale des Affaires Financières	

PROGRAMME GESTION ET CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « **Gestion et Contrôle des Activités Minières** » est conduit par le Directeur Général de la Propriété et de l'Exploitation Minière.

Ce programme assure l'exécution de la politique du Gouvernement en matière de recherche géologique et minière d'une part, et en matière de gestion de la propriété et de l'exploitation des mines et carrières d'autre part. Le périmètre du programme porte sur :

- La couverture géophysique nationale pour la recherche minière ;
 - L'élaboration de la carte géologique d'opportunités minière ;
 - L'élaboration de la maquette de la carte géologique du degré carré de Libreville-Oyem-Bitam ;
 - L'inventaire minier ;
 - Le contrôle et l'audit des activités des titulaires des titres des mines et des carrières ;
 - La gestion et l'alimentation des bases de données géologiques et minières du pays ;
 - L'accès de la base de données aux opérateurs du secteur des mines et carrières ;
 - La mise en valeur des ressources minérales.
 -
- Sont exclus de ce périmètre :
- L'évaluation des impacts environnementaux des activités minières ;
 - La mise en place d'une politique d'après-mine ;
 - Le programme de forage ;
 - L'étude de faisabilité pour l'évaluation du gisement.

Les directions concernées par le périmètre de ce programme sont :

- La Direction Générale de l'Exploitation des Mines ;
- La Direction Générale de l'Exploitation des Carrières et de l'Artisanat ;
- La Direction Générale de la Géologie et du Support Minier ;
- La Direction Générale des Analyses Economiques et Juridiques Minières
- Les directions provinciales et la SEM.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Gestion et Contrôle des Activités Minières** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action : Promotion de la Recherche Minière	2	1	2	2	1	0
Action : Contrôle de la production et de la Commercialisation	1	0	2	2	0	0
Total	3	1	4	4	1	0

- (5) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

ACTION N° 1 : PROMOTION DE LA RECHERCHE MINIERE

Cette action est portée par la Direction Générale de la Géologie et du Support Minier (DGGS) et concerne l'ensemble des activités se rapportant à la promotion de la recherche géologique et minière.

ACTION N° 2 : CONTROLE DE LA PRODUCTION ET DE LA COMMERCIALISATION

Cette action est portée par la Direction Générale de l'Exploitation des Mines, la Direction Générale de l'Exploitation des Carrières et de l'Artisanat, la Direction Générale des Analyses Economiques et Juridiques Minières et concerne l'ensemble des activités se rapportant à la promotion de l'exploitation et à la valorisation des ressources minérales.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans un contexte de diversification de l'économie gabonaise, longtemps tributaire des secteurs pétrolier et forestier, le Gouvernement gabonais ambitionne d'augmenter la contribution du secteur minier de 6 à 10 % dans le PIB à l'horizon 2027.

Pour atteindre cet objectif, l'Etat a entrepris un certain nombre de réformes administratives, notamment la restructuration du secteur minier matérialisée, entre autres, par la révision du Code Minier et la réorganisation de la Direction Générale des Mines et de la Géologie en quatre Directions Générales, à savoir :

- La Direction Générale de l'Exploitation des Mines ;
- La Direction Générale de l'Exploitation des Carrières et de l'Artisanat ;
- La Direction Générale de la Géologie et du Support Minier ;
- La Direction Générale des Analyses Economiques et Juridiques Minières.

Cette réorganisation vise notamment à :

- optimiser l'action des services administratifs ;
- renforcer le rôle de l'Administration dans le secteur minier ;
- asseoir la régulation et le contrôle des activités afin qu'ils soient professionnels et équitables ;
- optimiser les recettes minières.

En matière de recherche géologique et minière, le couvert végétal, le profil pédologique, la pluviosité, l'insuffisance des infrastructures, etc. rendent l'exploration difficile et constituent un frein à l'identification et à la mise en valeur des substances minérales du pays. Ce qui a pour conséquence une faible contribution du secteur minier dans le PIB, quoique celui-ci présente un fort potentiel au regard du nombre d'indices et des gisements connus à valoriser aux fins d'apporter des revenus additionnels pour l'économie gabonaise

Conformément au Plan National de Développement pour la Transition (PNDT) dans son plan sectoriel Mines, qui vise à optimiser les recettes et à développer le potentiel minier, la stratégie adoptée consiste à :

- disposer, à l'horizon 2027, d'un cadre institutionnel attrayant pour les investissements privés, notamment à travers une régulation forte et crédible garantissant la défense des intérêts du pays ;
- faire du secteur minier, un vecteur clé pour la création des richesses, la promotion d'un tissu industriel, la relève de l'après-pétrole, la gabonisation des postes en utilisant en grande partie les ressources humaines gabonaises qualifiées.

Les actions « Promotion de la Recherche Minière », « Contrôle de la Production et de la Commercialisation », portent essentiellement sur :

- la promotion de la recherche et de l'exploitation des ressources minérales ;
- l'encadrement, le suivi et le contrôle de toutes les activités minières ;
- la collecte, la centralisation et la mise à disposition des informations géologiques et minières ;
- l'expertise, le conseil, le contrôle, l'audit, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités des opérateurs exerçant dans la recherche et l'exploitation minières ;

D'autres administrations et partenaires participent également à sa mise en œuvre, notamment :

- le Ministère en charge de l'Environnement qui apporte son expertise dans la validation des études d'impact environnemental relative aux projets minières ;
- les partenaires au développement dans l'appui institutionnel (l'élaboration de la législation minière, le renforcement des capacités) et le soutien technique et financier aux activités de recherche et d'exploitation minières.

Au regard de la stratégie présentée ci-avant, le programme est confronté à quatre (4) enjeux principaux.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Mise à disposition des acteurs, de l'infrastructure géologique et minière de base
- Enjeu 2 : Promotion et valorisation de l'activité minière.
- Enjeu 3 : Optimisation des recettes minières.
- Enjeu 4 : Renforcement des capacités.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Améliorer la gouvernance du secteur minier.

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir produit 100% des Textes d'application de la loi minière en vigueur ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé 100% du Cadastre minier.

OBJECTIF N°2 : Améliorer le suivi et le contrôle des activités des opérateurs miniers en phase de recherche et d'exploitation d'ici 2027

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé 212 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des mines ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé 496 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des carrières ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir réalisé 360 missions de contrôles des opérateurs en phase de recherche dans le domaine des mines ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir délivré 12 Certificats du Processus de Kimberley (CPPK) ;
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir délivré 5 homologations dans le cadre du suivi et du contrôle des équipements spécialisés et leurs dépôts sur le territoire national ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir acquis 100% du matériel nécessaire au contrôle des activités minières.

OBJECTIF N°3 : Améliorer à 90% la couverture géologique et minière au 1/200 000ème d'ici 2027

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé la cartographie géologique au 1/200 000 ème des degrés carré Libreville ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé la cartographie au 1/200 000 ème des degrés carré Oyem-Bitam

OBJECTIF N°4 : Améliorer la connaissance du potentiel du minier d'ici 2027

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir identifié deux zones de favorabilité dans la région de Ndjolé ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir identifié trois zones de favorabilité pour la valorisation des argiles et de la Pierre de Mbigou ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir identifié et caractérisé neuf zones pour l'exploitation les matériaux de carrières sur le territoire national ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir évalué les ressources en or des permis Koumba, Konossoville et Ekouk ville.

OBJECTIF N°1 : Améliorer la gouvernance du secteur

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir produit 100% des Textes d'application de la loi minière en vigueur ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir réalisé 100% du Cadastre minier.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement de la rédaction des textes d'application de la loi minière	Taux		100%	100%		
Taux d'avancement de la mise en place du système de gestion informatisé des droits miniers	Taux		20%	50%	75%	100%

Source des données : Direction Générale des Mines et de la Géologie

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir produit 100% des Textes d'application de la loi minière en vigueur

- Activité 1 : Réaliser une revue documentaire et un Benchmarking
- Activité 2 : Elaborer les projets d'arrêté et de décret
- Activité 3 : Mettre en place un comité de lecture et relecture
- Activité 4 : S'attacher les services d'un cabinet juridique

Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé 100% du Cadastre minier

- Activité 1 : mettre en place un SIG de cadastre minier
- Activité 2 : avoir une base de données géospatiale complète et sécurisée
- Activité 3 : mettre en place une gestion efficace des ressources minières, des permis, des activités de recherche et d'exploitation

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'avancement de la rédaction des textes d'application du Code Minier

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de la rédaction des textes d'application de la loi minière en vigueur. Il s'obtient par le décompte des textes d'application publiés par rapport aux textes d'application prévus.

Indicateur 2 : Taux d'avancement de la mise en place du système de gestion informatisé des droits miniers

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de la mise en place du système de gestion informatisé des droits miniers. Il s'obtient par l'acquisition des outils nécessaires à la mise œuvre du cadastre.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir réalisé 212 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des mines ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir réalisé 496 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des carrières ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir réalisé 360 missions de contrôles des opérateurs en phase de recherche dans le domaine des mines ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir délivré 12 Certificats du Processus de Kimberley (CPPK) ;
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir délivré 5 homologations dans le cadre du suivi et du contrôle des équipements spécialisés et leurs dépôts sur le territoire national ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir acquis 100% du matériel nécessaire au contrôle des activités minières.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de mission de contrôle réalisée en phase d'exploitation dans le domaine des mines	Nombre	0	10	212	212	212
Nombre de mission de contrôle réalisée en phase d'exploitation dans le domaine des carrières	Nombre	0	10	496	496	496
Nombre de mission de contrôle réalisée en phase de recherche dans le domaine des mines	Nombre	0	10	360	360	360
Nombre de certificats CPPK délivrés	Nombre	0	3	12	12	12
Nombre d'homologation délivré	Nombre	0	0	5	5	5
Taux d'acquisition du matériel nécessaire au contrôle	Taux	0%	0%	100%	100%	100%

Source des données : Direction Générale des Mines et de la Géologie

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé 212 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des mines

- Activité 1 : tenir à jour le fichier des opérateurs en phase d'exploitation ;
- Activité 2 : produire un programme de mission annuel ;
- Activité 3 : faire valider le programme de mission ;
- Activité 4 : s'assurer de la disponibilité des outils et matériels nécessaire à la réalisation des missions ;
- Activité 5 : lancer le programme de mission.

Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé 496 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des carrières

- Activité 1 : tenir à jour le fichier des opérateurs en phase d'exploitation des carrières ;
- Activité 2 : produire un programme de mission annuel ;
- Activité 3 : faire valider le programme de mission ;
- Activité 4 : s'assurer de la disponibilité des outils et matériels nécessaire à la réalisation des missions ;
- Activité 5 : lancer le programme de mission.

Résultat annuel attendu 3 : Avoir réalisé 360 missions de contrôles des opérateurs en phase de recherche dans le domaine des mines

- Activité 1 : tenir à jour le fichier des opérateurs en phase de recherche ;
- Activité 2 : produire un programme de mission annuel ;
- Activité 3 : faire valider le programme de mission ;
- Activité 4 : s'assurer de la disponibilité des outils et matériels nécessaire à la réalisation des missions ;
- Activité 5 : lancer le programme de mission.

Résultat annuel attendu 4 : Avoir délivré 12 Certificats du Processus de Kimberley (CPPK)

- Activité 1 : sensibiliser et encadrer les diamineurs ;
- Activité 2 : mettre en place une mercuriale ;
- Activité 3 : ouvrir les comptoirs ;
- Activité 4 : ouvrir un compte bancaire du CPPK ;
- Activité 5 : désigner le point focal du PK ;
- Activité 6 : promouvoir le PK au sein des administrations et auprès des opérateurs.

Résultat annuel attendu 5 : Avoir délivré 5 homologations dans le cadre du suivi et du contrôle des équipements spécialisés et leurs dépôts sur le territoire national

- Activité 1 : faire un état des lieux des organismes de contrôle habilités par l'administration ;
- Activité 2 : recenser les équipements sous pression, machine de levage et leurs agrès, machines d'exploitation minière sur le territoire national ;
- Activité 3 : mettre en conformité les organes de contrôle habilité par l'administration ;
- Activité 4 : mettre en place de trois bases de données des équipements (ESP, Levage, Mines)

Résultat annuel attendu 6 : Avoir acquis 100% du matériel nécessaire au contrôle des activités minières.

- Activité 1 : identifier les matériels nécessaire au contrôle des activités minières ;
- Activité 2 : dresser la liste du matériel et faire un benchmark ;
- Activité 3 : choisir les fournisseurs ;
- Activité 4 : présenter et faire valider la liste du matériel et les fournisseurs identifiés ;
- Activité 5 : acquérir le matériel nécessaire au contrôle des activités minières ;
- Activité 6 : affecter le matériel nécessaire au contrôle des activités minières aux différents services ;

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de mission de contrôle réalisée en phase d'exploitation dans le domaine des mines

Cet indicateur mesure le nombre de mission de contrôle réalisé en phase d'exploitation dans le domaine des mines. Il s'obtient par le décompte des missions réalisées par rapport aux missions prévues.

Indicateur 2 : Avoir réalisé 496 missions de contrôles des opérateurs en phase d'exploitation dans le domaine des carrières

Cet indicateur mesure le nombre de mission de contrôle réalisé en phase d'exploitation dans le domaine des mines. Il s'obtient par le décompte des missions réalisées par rapport aux missions prévues

Indicateur 3 : Avoir réalisé 360 missions de contrôles des opérateurs en phase de recherche dans le domaine des mines

Cet indicateur mesure le nombre de mission de contrôle réalisé en phase d'exploitation dans le domaine des mines. Il s'obtient par le décompte des missions réalisées par rapport aux missions prévues

Indicateur 4 : Avoir délivré 12 Certificats du Processus de Kimberley (CPPK)

Cet indicateur mesure le nombre de Certificats du Processus de Kimberley délivré. Il s'obtient par le décompte des Certificats du Processus de Kimberley délivré par rapport à ceux prévus.

Indicateur 5 : Avoir délivré 5 homologations dans le cadre du suivi et du contrôle des équipements spécialisés et leurs dépôts sur le territoire national

Cet indicateur mesure le nombre d'homologation délivré dans le cadre du suivi et du contrôle des équipements spécialisés et leurs dépôts sur le territoire national. Il s'obtient par le décompte des homologations délivrées par rapport

à celles prévues.

Indicateur 6 : Avoir acquis 100% du matériel nécessaire au contrôle des activités minières.

Cet indicateur mesure le pourcentage de réalisation des acquisitions du matériel nécessaire au contrôle des activités minières. Il s'obtient par le décompte du matériel acquis par rapport à celui prévu.

OBJECTIF N°3 : Améliorer à 90% la couverture géologique et minière au 200 000ème d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu** : Avoir réalisé la cartographie géologique au 1/200 000 ème des degrés carré Libreville ;
- **Résultat annuel attendu** : Avoir réalisé la cartographie au 1/200 000 ème des degrés carré Oyem-Bitam.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 20XX
Taux d'avancement de la réalisation de la carte géologique de Libreville au 1/200 000e	Taux	-	100%	45%	75%	100%
Taux d'avancement de la réalisation de la carte géologique Oyem-Bitam au 1/200 000e	Taux	-	100%	45%	75%	100%

Source des données : Direction Générale des Mines et de la Géologie

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé la cartographie géologique au 1/200 000 ème des degrés carré Libreville

- Activité 1 : collecter les données lithologiques et structurales (faciès, directions, pendages, fracturations etc.)
- Activité 2 : inventorier et échantillonner les différents affleurements et faciès
- Activité 3 : se familiariser avec les formations géologiques du secteur
- Activité 4 : la caractérisation des sables à minéraux lourds du bassin côtier
- Activité 5 : la caractérisation des sables à minéraux lourds du bassin côtier
- Activité 6 : la détermination des zones potentielles en matériaux de construction
- Activité 7 : la corrélation entre les différents faciès

Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé la cartographie au 1/200 000 ème des degrés carré Oyem-Bitam.

- Activité 1 : collecter les données lithologiques et structurales (faciès, directions, pendages, fracturations etc.)
- Activité 2 : inventorier et échantillonner les différents affleurements et faciès
- Activité 3 : se familiariser avec les formations géologiques du secteur
- Activité 4 : la caractérisation des sables à minéraux lourds du bassin côtier
- Activité 5 : la caractérisation des sables à minéraux lourds du bassin côtier
- Activité 6 : la détermination des zones potentielles en matériaux de construction
- Activité 7 : la corrélation entre les différents faciès

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Avoir réalisé la cartographie géologique au 1/200 000 ème des degrés carré Libreville

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de la réalisation de la carte géologique de Libreville au 1/200 000^e.

Indicateur 2 : Avoir réalisé la cartographie au 1/200 000 ème des degrés carré Oyem-Bitam

Cet indicateur mesure le taux d'avancement de la réalisation de la carte géologique Oyem-Bitam au 1/200 000^e.

OBJECTIF N°4 : Améliorer à 90% la connaissance du potentiel géologique et minier au niveau du territoire national d'ici 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir identifié deux zones de favorabilité dans la région de Ndjolé ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir identifié trois zones de favorabilité pour la valorisation des argiles et de la Pierre de Mbigou ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir identifié et caractérisé neuf zones pour l'exploitation les matériaux de carrières sur le territoire national ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir évalué les ressources en or des permis Koumba, Konossoville et Ekouk village.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 20XX
Nombre de zone identifiée	Nombre	0	0	2	2	2
Nombre de zone identifiée	Nombre	0	0	3	3	3
Nombre de zone identifiée	Nombre	0	0	9	9	9
Taux de ressources aurifères évalué	Taux	0%	0%	50%	75%	100%

Source des données : Direction Générale des Mines et de la Géologie

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir identifié deux zones de favorabilité dans la région de Ndjolé

- Activité 1 : réaliser une revue documentaire ;
- Activité 2 : acquérir des moyens logistiques et techniques pour les missions de terrain ;
- Activité 3 : réaliser des campagnes de prospection minière et de cartographie géologique ;
- Activité 4 : prélever et conserver des échantillons dans une lithothèque à aménager ;
- Activité 5 : conditionner et la préparer des échantillons aux fins d'analyse ;
- Activité 6 : envoyer les échantillons des sols et des roches dans un laboratoire d'analyse géochimique certifié et de renommé mondiale ;
- Activité 7 : réceptionner les résultats, les interprétations et produire des cartes des zones anomales.

Résultat annuel attendu 2 : Avoir identifié trois zones de favorabilité pour la valorisation des argiles et de la Pierre de Mbigou

- Activité 1 : localiser, recenser tous les sites d'exploitation de la « Pierre de Mbigou » et sensibiliser les exploitants sur la réglementation et l'accès à la ressource des différentes carrières d'extraction de la « Pierre de Mbigou » ;
- Activité 2 : mettre en place un cadre réglementaire spécifique.
- Activité 3 : programmer et organiser la recherche des sites à fort potentiel en argile à partir de la carte topographique au 1/200 000e de l'Estuaire ;
- Activité 4 : programmer et organiser une mission de terrain sur Tchibanga pour échantillonner le talc du synclinal de la Nyanga ;
- Activité 5 : conditionner et préparer les échantillons aux fins d'analyse ;
- Activité 6 : envoyer les échantillons à un laboratoire d'analyse géotechnique certifié ;
- Activité 7 : promouvoir les cibles identifiées.

Résultat annuel attendu 3 : Avoir identifié et caractérisé neuf zones pour l'exploitation les matériaux de carrières sur le territoire national

- Activité 1 : réaliser l'inventaire des anciens sites des carrières et leur géolocalisation ;

- Activité 2 : réaliser des campagnes de prospection ;
- Activité 3 : acquérir des moyens de gestion et d'exploitation de banques de données ;
- Activité 4 : prélever et conserver des échantillons prélevés de matériaux ;
- Activité 5 : conditionner et préparer les échantillons aux fins d'analyse ;
- Activité 6 : envoyer les échantillons à un laboratoire d'analyse géotechnique certifié ;
- Activité 7 : réceptionner les résultats, les interprétations et produire des cartes.

Résultat annuel attendu 4 : Avoir évalué les ressources en or des permis Koumba, Konossoville et Ekouk ville

- Activité 1 : acquisition et revue documentaire ;
- Activité 2 : réaliser des campagnes de prospections stratégiques sur le terrain ;
- Activité 3 : réaliser des sondages ;
- Activité 4 : traiter et analyser les données et synthèse des résultats ;
- Activité 5 : produire les cartes des cibles ;
- Activité 6 : réaliser l'EIES/Validation technique ;
- Activité 7 : réaliser l'EIES/Validation technique et produire une étude de faisabilité du pour le développement des ressources en or.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Avoir identifié deux zones de favorabilité dans la région de Ndjolé

Cet indicateur mesure le niveau de connaissance de notre domaine minier pour nous permettre d'envisager le développement des métaux rares dans notre pays. Il s'obtient par l'acquisition des cartes de favorabilité nécessaires à la promotion de notre domaine minier.

Indicateur 2 : Avoir identifié trois zones de favorabilité pour la valorisation des argiles et de la Pierre de Mbigou ;

Cet indicateur mesure le niveau de connaissance de notre domaine minier pour nous permettre d'envisager le développement des argiles et de la Pierre de Mbigou dans notre pays. Il s'obtient par l'acquisition des cartes de favorabilité nécessaires à la promotion de notre domaine minier.

Indicateur 3 : Avoir identifié et caractérisé neuf zones pour l'exploitation les matériaux de carrières sur le territoire national

Cet indicateur mesure le niveau de connaissance de notre domaine minier pour nous permettre d'envisager le développement harmonieux et durable de notre pays. Il s'obtient par l'identification des zones d'exploitation de matériaux de carrières et la caractérisation desdits matériaux.

Indicateur 4 : Avoir évalué les ressources en or des permis Koumba, Konossoville et Ekouk ville

Cet indicateur mesure le niveau de connaissance de notre domaine minier pour nous permettre d'envisager le développement de nos ressources en or métaux. Il s'obtient par la mise à disposition de prospectus nécessaires à la promotion de notre domaine minier.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP	Montant y compris ADP		
16.605.1: Promotion de la recherche et l'exploitation	1 869 582 106	3 829 982 106	2 100 000	3 832 082 106	3 832 082 106	3 832 082 106	1 869 582 106	3 829 982 106	2 100 000	3 832 082 106	3 832 082 106	3 832 082 106
Titre 2. Dépenses de personnel	1 482 197 404	1 682 197 404	-	1 682 197 404	1 682 197 404	1 682 197 404	1 482 197 404	1 682 197 404	-	1 682 197 404	1 682 197 404	1 682 197 404
Titre 3. Dépenses de biens et services	164 586 702	162 486 702	2 100 000	164 586 702	164 586 702	164 586 702	164 586 702	162 486 702	2 100 000	164 586 702	164 586 702	164 586 702
Titre 4. Dépenses de transfert	222 798 000	222 798 000	-	222 798 000	222 798 000	222 798 000	222 798 000	222 798 000	-	222 798 000	222 798 000	222 798 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 762 500 000	-	1 762 500 000	1 762 500 000	1 762 500 000	-	1 762 500 000	-	1 762 500 000	1 762 500 000	1 762 500 000
16.605.2: Contrôle de la production et de la commercialisation	331 482 296	331 482 296	-	331 482 296	331 482 296	331 482 296	331 482 296	331 482 296	-	331 482 296	331 482 296	331 482 296
Titre 2. Dépenses de personnel	18 996 296	18 996 296	-	18 996 296	18 996 296	18 996 296	18 996 296	18 996 296	-	18 996 296	18 996 296	18 996 296
Titre 3. Dépenses de biens et services	212 486 000	212 486 000	-	212 486 000	212 486 000	212 486 000	212 486 000	212 486 000	-	212 486 000	212 486 000	212 486 000
Titre 4. Dépenses de transfert	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	-	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Total pour le programme: Gestion et contrôle des activités minières	2 201 064 402	4 161 464 402	2 100 000	4 163 564 402	4 163 564 402	4 163 564 402	2 201 064 402	4 161 464 402	2 100 000	4 163 564 402	4 163 564 402	4 163 564 402
Titre 2. Dépenses de personnel	1 501 193 700	1 701 193 700	-	1 701 193 700	1 701 193 700	1 701 193 700	1 501 193 700	1 701 193 700	-	1 701 193 700	1 701 193 700	1 701 193 700
Titre 3. Dépenses de biens et services	377 072 702	374 972 702	2 100 000	377 072 702	377 072 702	377 072 702	377 072 702	374 972 702	2 100 000	377 072 702	377 072 702	377 072 702
Titre 4. Dépenses de transfert	322 798 000	322 798 000	-	322 798 000	322 798 000	322 798 000	322 798 000	322 798 000	-	322 798 000	322 798 000	322 798 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 762 500 000	-	1 762 500 000	1 762 500 000	1 762 500 000	-	1 762 500 000	-	1 762 500 000	1 762 500 000	1 762 500 000

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2023 (1)	Ouverts en LFI pour 2024 (a)	Prévisions pour 2025			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2025 (a + Ecart)
Hors catégorie	0	0				
Catégorie A	95	71	0	340	340	411
Catégorie B	22	33	0	0	0	33
Catégorie C	5	4	0	0	0	4
Main d'œuvre non permanente	38	35	0	10	10	45
Total pour les emplois de l'administration	160	143	0	350	350	493

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

EMPLOIS DE L'OPERATEUR DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2024	Prévision 2025	Prévision 2026
Opérateur Société Equatoriale des Mines			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	42	197	223
Total pour le programme	42	197	223

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

Emplois de l'administration	2024 Réalisation		2025 Prévisions		Ecart (2025- 2024)	
	Effectifs	Coût total	Effectifs	Coût total	Ecart Effectifs	Ecart Coûts
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	108	1 501 193 500	448	0	370	0
Hors catégorie (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	71	0	411	0	370	0
Catégorie B (s3)	33	0	33	0	0	0
Catégorie C (s4)	4	0	4	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	35	0	45	0	10	0
Emplois des opérateurs (u)	197	0	223	0	26	0
Total pour le programme = s + t + u	340	0	716	0	406	0

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITE ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
16.605.1: Promotion de la Recherche et de l'Exploitation			-	3 832 082 106
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)			1 682 197 404	1 682 197 404
Dépenses Indispensables			1 682 197 404	1 682 197 404
Titre 3: Biens et services			-	-
Dépenses Indispensables			40 000 000	40 000 000
Entretien et réparations des véhicules de service	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000
Entretien et réparation des véhicules de fonction	2	1 000 000	2 000 000	2 000 000
Entretien et réparation des ameublements et équipement des bureaux	10	500 000	5 000 000	5 000 000
Entretien et Réparation des Equipements Informatiques	Forfait	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Entretien et Réparation des équipements haute technologie	5	150 000	750 000	750 000
Entretien Climatisation	25	55 000	1 375 000	1 375 000
Achat des fournitures Informatiques	30	24 000	720 000	720 000
Papeterie	20	20 000	400 000	400 000
Imprimés spéciaux	Forfait	Forfait	500 000	500 000
Impressions diverses	Forfait	Forfait	500 000	500 000
Achat des fournitures de bureaux divers	Forfait	Forfait	4 000 000	4 000 000
Fourniture de carburant	10000	580	5 800 000	5 800 000
Médicaments et Produits chimiques	20	135 000	2 700 000	2 700 000
Frais de mission et de déplacement au Gabon	90 jours	115 000*90*9	93 150 000	93 150 000
Abonnement agence de presse	10	20 000	200 000	200 000
Diffusion des Demandes Appels d'Offres	4	500 000	2 000 000	2 000 000
Organisation des réunions	50	100 000	5 000 000	5 000 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Titre 5 : investissement			1 762 500 000	1 762 500 000
Projet: Recherche et caractérisation des matériaux de carrières sur le territoire national			262 500 000	262 500 000
Projet: Construction de carrières			1 500 000 000	1 500 000 000
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			24 586 702	24 586 702
Entretien et réparations des véhicules de service	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000
Achat des fournitures Informatiques	12 cartouches d'en	55 000	660 000	660 000
Papeterie	10	24 000	240 000	240 000
Imprimés spéciaux	30 CARTES A0	100 000	3 000 000	3 000 000
Impressions diverses	10	50 000	500 000	500 000
Fourniture de carburant	8 000 Litres	580	4 640 000	4 640 000
Médicaments et Produits chimiques	10	135 000	1 350 000	1 350 000
Frais de mission et de déplacement au Gabon	180 jrs	150 000 x 6 Pers	162 000 000	162 000 000
Frais de mission et de déplacement à l'extérieur du Gabon	40 jrs	350 000	14 000 000	14 000 000
Analyses et caractérisation	Forfait	Forfait	205 460 000	205 460 000
Organisation des réunions	17	500 000*17	8 500 000	8 500 000
Titre 5 : investissement			100 000 000	100 000 000
Acquisition équipement informatique	4 ordinateurs portables	650 000	2 600 000	2 600 000
Acquisition équipement et machine spécialisée	6GPS et 3 Turayas + abonnement	3 000 000+2 400 000	5 400 000	5 400 000
Acquisition véhicule	2 véhicules	44 000 000	88 000 000	88 000 000
Divers	Forfait	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			25 000 000	25 000 000
Entretien et réparation des ameublements et équipement des bureaux	Forfait	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Entretien et Réparation des équipements haute technologie	Forfait	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Entretien Climatisation	3	30 000*3*4	360 000	360 000
Cartouches d'encre	4	520 000*4	2 080 000	2 080 000
Papeterie	20	24 000	480 000	480 000
Impressions diverses	100	120 000	12 000 000	12 000 000
Achat des fournitures de bureaux divers	Forfait	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Fourniture de carburant	500 litres	580	290 000	290 000
Médicaments et Produits chimiques	3	135 000	405 000	405 000
Organisation des réunions (séminaires)	Forfait	17 000 000	17 000 000	17 000 000
Atelier de présentation du rapport final	1	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			20 000 000	20 000 000
Entretien et réparations des véhicules de service	3	1 000 000	3 000 000	3 000 000
Fourniture de carburant	10 000 litres	580	5 800 000	5 800 000
Médicaments et Produits chimiques	6	135 000	810 000	810 000
Frais de mission et de déplacement au Gabon	90 jours	115 000	62 100 000	62 100 000
Organisation des réunions (séminaire)	Forfait	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			20 000 000	20 000 000
Entretien et réparations des véhicules de service	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Achat des fournitures Informatiques	12 cartouches d'en	55 000	660 000	660 000
Papeterie	10	24 000	240 000	240 000
Imprimés spéciaux	30 CARTES A0	100 000	3 000 000	3 000 000
Impressions diverses	10	50 000	500 000	500 000
Achat des fournitures de bureaux divers	Forfait	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Fourniture de carburant	8 000 Litres	580	4 640 000	4 640 000
Médicaments et Produits chimiques	3	135 000	405 000	405 000
Frais de mission et de déplacement au Gabon	180 jrs	150 000*180*6 Pers	162 000 000	162 000 000
Frais de mission et de déplacement à l'extérieur du Gabon	40 jrs	350 000	14 000 000	14 000 000
Analyses et caractérisation	Forfait	forfait	205 460 000	205 460 000
Organisation des réunions	30	200 000	6 000 000	6 000 000
Cartographie géologique au 1/200 000 ème des degrés carré Libreville et Oyem-Bitam				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			15 000 000	15 000 000
Entretien et réparations des véhicules de service	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000
Entretien et réparation des véhicules de fonction	2	1 000 000	2 000 000	2 000 000
Achat des fournitures de bureaux divers	Forfait	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Frais de mission et de déplacement au Gabon	90 jours	115 000*90*9	93 150 000	93 150 000
Fourniture de carburant	10 000 litres	580	5 800 000	5 800 000
Médicaments et Produits chimiques	10	135 000	1 350 000	1 350 000
Abonnement agence de presse	4	20 000	80 000	80 000
Diffusion des Demandes Appels d'Offres	4	500 000	2 000 000	2 000 000
Organisation des réunions	10	500 000	5 000 000	5 000 000
Besoin en financement pour l'achat du matériel des TPE				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			4 000 000	4 000 000
Achat carburant	25000 litres de super	25000*630	15 750 000	15 750 000
Trousses pharmaceutiques	250	77 350*250	19 337 500	19 337 500
Trousses de premiers secours	500	178500*500	89 250 000	89 250 000
Besoin en financement pour l'achat du matériel des PME				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			16 000 000	16 000 000
Achat carburant	25 000 litres de super	25000*630	15 750 000	15 750 000
Trousses pharmaceutiques	60	500 000*60	30 000 000	30 000 000
Titre 5 : investissement			384 300 000	384 300 000
Concasseur/suceuse	60	14 000 000*60	84 000 000	84 000 000
Cuve Essence 1000 L	60	500 000	30 000 000	30 000 000
Cuve Gasoil 1000 L + Pompe	60	1 000 000*60	60 000 000	60 000 000
Matériel et Mobilier de Bureau	60	1 000 000*60	60 000 000	60 000 000
EPI	60	2 000 000	120 000 000	120 000 000
Petit outillage	60	500 000*60	30 000 000	30 000 000
Divers	Forfait	300 000	300 000	300 000
Aménagement des sites d'exploitation de granite (5)				
Titre 3 : Biens et services				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Dépenses Indispensables			5 000 000	5 000 000
Achat carburant	25 000 litres de super	25000*630	15 750 000	15 750 000
Trousses pharmaceutiques	60	500 000*60	30 000 000	30 000 000
Titre 5 : investissement			2 369 100 009	2 369 100 009
Concasseur/suceuse	60	14 000 000*60	84 000 000	84 000 000
Cuve Essence 1000 L	60	500 000	30 000 000	30 000 000
Cuve Gasoil 1000 L + Pompe	60	1 000 000*60	60 000 000	60 000 000
Matériel et Mobilier de Bureau	60	1 000 000*60	60 000 000	60 000 000
EPI	60	2 000 000	120 000 000	120 000 000
Petit outillage	60	500 000*60	30 000 000	30 000 000
Divers	Forfait	300 000	300 000	300 000
Tronçonneuse	10	600 000*10	6 000 000	6 000 000
Débroussailluse	10	175 000	1 750 000	1 750 000
Bobcat® S450	25	23 000 000*25	575 000 000	575 000 000
Conteneur 40 pieds aménagé	5	10 000 000	50 000 000	50 000 000
Conteneur 10 pieds aménagé	5	4 000 000*5	20 000 000	20 000 000
Conteneur 20 pieds aménagé	5	7 000 000*5	35 000 000	35 000 000
Groupe Electrogène (30 KVA)	5	7 000 000*5	35 000 000	35 000 000
Aménagement Vestiaires	5	500 000*5	2 500 000	2 500 000
Installation point d'eau	5	5 000 000*5	25 000 000	25 000 000
ETUDES ET DIVERS (licence, formalités, etc.)	5	2 500 000*5	12 500 000	12 500 000
Signalétique (Panneaux et Fournitures de Sécurité, Licence, etc.)	5	2 050 000*5	10 250 000	10 250 000
Zone de production	5	400 000*5	20 000 000	20 000 000
Construction de la base vie (150 personnes)	5	200 000 000*5	1 000 000 000	1 000 000 000
Divers	5	35 860 000*5	179 300 000	179 300 000
Aménagement des sites d'exploitation de sable (5)				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			5 000 000	5 000 000
Achat carburant	25 000 litres de super	25000*630	15 750 000	15 750 000
Trousses pharmaceutiques	60	500 000*60	30 000 000	30 000 000
Titre 5 : investissement				
Conteneur 40 pieds aménagé	5	10 000 000	50 000 000	50 000 000
Conteneur 10 pieds aménagé	5	4 000 000*5	20 000 000	20 000 000
Aménagement réfectoire	5	5 000 000*5	25 000 000	25 000 000
Aménagement Vestiaires	5	500 000*5	2 500 000	2 500 000
Aménagement ateliers	5	5 000 000*5	25 000 000	25 000 000
Installation point d'eau	5	5 000 000*5	25 000 000	25 000 000
Voie d'accès	5	10 000 000*5	50 000 000	50 000 000
Barrière	5	10 000 000*5	50 000 000	50 000 000
Abri Groupe Electrogène	5	2 000 000*5	10 000 000	10 000 000
Zone de production	5	4 000 000*5	20 000 000	20 000 000
Construction de la base vie (150 personnes)	5	200 000 000*5	1 000 000 000	1 000 000 000
Divers	5	1 800 000*5	9 000 000	9 000 000
Titre 3 : Biens et services				

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Dépenses Indispensables			5 000 000	5 000 000
Achat carburant	25 000 litres de super	25000*630	15 750 000	15 750 000
Trousses pharmaceutiques	60	500 000*60	30 000 000	30 000 000
Titre 5 : investissement			1 309 000 000	1 309 000 000
Conteneur 40 pieds aménagé	5	10 000 000	50 000 000	50 000 000
Conteneur 10 pieds aménagé	5	4 000 000*5	20 000 000	20 000 000
Aménagement réfectoire	5	5 000 000*5	25 000 000	25 000 000
Aménagement Vestiaires	5	5 000 000*5	25 000 000	25 000 000
Aménagement ateliers	5	5 000 000*5	25 000 000	25 000 000
Installation point d'eau	5	5 000 000*5	25 000 000	25 000 000
Voie d'accès	5	10 000 000*5	50 000 000	50 000 000
Barrière	5	10 000 000*5	50 000 000	50 000 000
Abri Groupe Electrogène	5	2 000 000*5	10 000 000	10 000 000
Zone de production	5	4 000 000*5	20 000 000	20 000 000
Construction de la base vie (150 personnes)	5	200 000 000*5	1 000 000 000	1 000 000 000
Divers	5	1 800 000*5	9 000 000	9 000 000
Programme de structuration de l'artisanat minier				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			5 000 000	5 000 000
Achat carburant	25 000 litres de super	25000*630	15 750 000	15 750 000
Trousses pharmaceutiques	250	77 350*250	19 373 500	19 373 500
Trousses de premiers secours	500	178 500*500	89 250 000	89 250 000
Construction de 6 usines de production de pavés et parpaings				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			124 337 500	124 337 500
Achat carburant	25 000 litres de super	25000*630	15 750 000	15 750 000
Trousses pharmaceutiques	250	77 350*250	19 373 500	19 373 500
Trousses de premiers secours	500	178 500*500	89 250 000	89 250 000
Titre 5 : investissement			4 103 061 009	4 103 061 009
Chaine de production	6	125 000 000*6	750 000 000	750 000 000
Chariot élévateur	6	65 000 000*6	390 000 000	390 000 000
Chargeuse 320	6	65 000 000*6	390 000 000	390 000 000
Aménagement du site 5000 m2	6	150 000 000*6	900 000 000	900 000 000
Transformateur électrique	6	250 000 000*6	1 500 000 000	1 500 000 000
Groupe électrogène	6	2 000 000*6	12 000 000	12 000 000
Goudronnage	6	5 000 000*6	30 000 000	30 000 000
Petit outillage	6	2 000 000*6	12 000 000	12 000 000
Divers	6	19 935 000*6	119 610 000	119 610 000
Construction de 6 usines hydraformes				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			5 000 000	5 000 000
Achat carburant	25 000 litres de super	25000*630	15 750 000	15 750 000
Trousses pharmaceutiques	250	77 350*250	19 373 500	19 373 500
Trousses de premiers secours	500	178 500*500	89 250 000	89 250 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Titre 5 : investissement			1 488 000 000	1 488 000 000
Chaine de production	6	33 000 000*6	198 000 000	198 000 000
Camions	33	30 000 000*33	990 000 000	990 000 000
Chargeurs	6	25 000 000*6	150 000 000	150 000 000
Atelier de maintenance	3	50 000 000*3	150 000 000	150 000 000
Evaluation des ressources en or du permis Koumba G4-429				
Titre 2 : dépenses en personnel				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses obligatoires			2 000 000	2 000 000
Contrat de service médical	4	1 000 000*4*12	48 000 000	48 000 000
Contrat de service sécurité	4	400 000*4*12	19 200 000	19 200 000
Dépenses Indispensables			3 000 000	3 000 000
Entretien et réparations des véhicules	4	5 000 000*4	20 000 000	20 000 000
Frais de mission	16	16*12*45 000	8 600 000	8 600 000
Achat carburant gasoil		7410 litres de gasoil	585*7410	4 334 850
Achat carburant super		10800 litres de super	630*10800	6 804 000
Achat consommables Géomatique		Forfait	16 000 000	16 000 000
Etude d'impact environnemental		Forfait	250 000 000	250 000 000
Autres dépenses			5 000 000	5 000 000
Restauration	44	5 000*44*30*12	79 200 000	79 200 000
Titre 3 : Biens et services			87 515 000	87 515 000
Achat des fournitures Informatiques	25	75 000	1 875 000	1 875 000
Papeterie	10	24 000	240 000	240 000
Achat des fournitures de bureaux		forfait	2 000 000	2 000 000
Frais de mission et de déplacement au Gabon	30 jours	115 000 *5	17 250 000	17 250 000
Frais de mission et de déplacement à l'extérieur du Gabon	15 jours	350 000*3	15 750 000	15 750 000
Organisation des réunions	36 jours	150 000	5 400 000	5 400 000
Assistance juridique	60	7 500 000	45 000 000	45 000 000
Titre 5 : investissement			2 350 000	2 350 000
Acquisition équipement informatique	2	950 000	1 900 000	1 900 000
Acquisition imprimante	1	450 000	450 000	450 000
Certificats du Processus de Kimberley (CPPK) délivrés au Gabon				
Titre 3 : Biens et services				
Dépenses Indispensables			96 430 000	96 430 000
Entretien et réparations des véhicules de service	2	1 000 000	2 000 000	2 000 000
Entretien et réparation des véhicules de fonction	4	1 000 000	4 000 000	4 000 000
Entretien et réparation des ameublements et équipement des bureaux	5	1 000 000	5 000 000	5 000 000
Entretien et Réparation des Equipements Informatiques		Forfait	2 000 000	2 000 000
Entretien et Réparation des équipements haute technologie		Forfait	4 000 000	4 000 000
Entretien Climatisation	5	30 000*5*4	600 000	600 000
Achat des fournitures Informatiques	12	55 000	660 000	660 000
Papeterie	10	24 000	240 000	240 000
Achat des fournitures de bureaux divers		Forfait	3 000 000	3 000 000
Fourniture de carburant	4000 litres	580	2 320 000	2 320 000

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Médicaments et Produits chimiques	6	135 000	810 000	810 000
Frais de mission et de déplacement au Gabon	90 jours	115 000	20 700 000	20 700 000
Frais de déplacement à l'extérieur du Gabon	2	1 200 000*2*3	6 000 000	6 000 000
Abonnement agence de presse	5	20 000	100 000	100 000
Participation aux séminaires	20 jours	350 000*20*3	21 000 000	21 000 000
Frais de participation aux séminaires	2	3 500 000*2*3	21 000 000	21 000 000
Organisation des réunions	6	500 000	3 000 000	3 000 000
<i>Titre 4 : Transferts</i>				
Dépenses obligatoires			6 000 000	6 000 000
Cotisation ADPA			6 000 000	6 000 000
Dépenses Indispensables			100 000 000	100 000 000
Subvention au CPPK			100 000 000	100 000 000
<i>Titre 5 : investissement</i>				
Acquisition équipement informatique	2 ordinateurs + 1 imprimante	980 000 350 000	2 310 000	2 310 000
Acquisition véhicule	2	44 000 000	88 000 000	88 000 000
Total programme			4 163 564 402	4 163 564 402

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés	
605 : Gestion et contrôle des activités minières	A1 : Services centraux des mines	A1K1 : Géologie et recherche minière	0000	Cabinet du Directeur Général de la Géologie et du Support Minier	
				Service Courrier Archives et Documentation	
				Service Ressources Humaines et Moyens	
				Service Système d'information	
			Direction de la Géologie et de la Recherche Minière		
			Service Etudes et Risques Géologiques		
			Service des Sondages		
			Service Suivi et Contrôle des Activités de Recherche Minière		
			Direction des Analyses et Laboratoires		
			Service Etudes et Conseils Géologiques		
			Service des Laboratoires		
			Service des Bases de Données et Conservation du Patrimoine Géologique		
			Direction des Systèmes d'Information Géologiques et Minières		
			Service Patrimoine Géologique et Minier		
		Service Reproduction et Diffusion			
		Service d'Information Géologiques et Minières			
		Direction du Cadastre et des Droits Miniers			
		Service des Autorisations et titres Miniers			
		Service du Cadastre Minier			
		A2 : Service déconcentré des mines	A2K1 : Service Haut Ogooué/Ogooué lolo		Direction Provinciale du Haut Ogooué/Ogooué lolo
			A2K2 : Service Woleu ntem Ogooué Ivindo		Direction Provinciale du Woleu ntem/ Ogooué Ivindo
	A2 : Service déconcentré des mines	A2K3 : Service Moyen Ogooué/Ngounié/Nyanga		Direction Provinciale du Moyen Ogooué/Ngounié/Nyanga	
		A2K4 : Service Ogooué Maritime		Direction Provinciale de l'Ogooué Maritime	
605 : Gestion et contrôle des activités minières	A1 : Services centraux des mines		0000	Cabinet du Directeur Général de l'Exploitation des Mines	
				Service Courrier Archives et Documentation	
				Service Ressources Humaines et Moyens	
				Service Système d'information	
			A1K2 : Production et exploitation minière		Direction de l'Exploitation des Mines à Grandes Echelles
					Service Exploitation des Mines à Grandes Echelles
					Service Etudes et Evaluation des Projets
					Service Suivi et Contrôle des Mines à Grandes Echelles
					Direction de l'Exploitation des Mines à Petites Echelles
					Service Exploitation des Mines à Petites Echelles
					Service Etudes et Evaluation des Mines à Petites Echelles
					Service Suivi et Contrôle des Mines à Petites Echelles
					Direction de la Transformation Locale
					Service Suivi et Contrôle des activités de Transformation
					Service Etudes et Planification
			Direction des Habilitations Techniques		

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés	
				Service Equipements sous pression	
				Service Machine de Levage et équipements d'exploitation Minière	
				Service Gestion des Explosifs Civils	
	A2 : Service déconcentré des mines	A2K1 : Service Haut Ogooué/Ogooué lolo		Direction Provinciale du Haut Ogooué/Ogooué lolo	
		A2K2 : Service Woleu ntem Ogooué Ivindo		Direction Provinciale du Woleu ntem/ Ogooué Ivindo	
	A2 : Service déconcentré des mines	A2K3 : Service Moyen Ogooué/Ngounié/Nyanga		Direction Provinciale du Moyen Ogooué/Ngounié/Nyanga	
		A2K4 : Service Ogooué Maritime		Direction Provinciale de l'Ogooué Maritime	
605 : Gestion et contrôle des activités minières	A1 : Services centraux des mines		0000	Cabinet du Directeur Général des Analyses Economiques et Juridiques Minières	
				Service Courrier Archives et Documentation	
				Service Ressources Humaines et Moyens	
				Service Système d'information	
		A1K2 : Production et exploitation minière		Direction des Analyses Minières et Economiques	
				Service Statistiques Minières	
				Service Evaluation Economique des Projets Miniers	
				Service Prospective et Etudes Economiques Minières	
				Direction Juridique et Fiscale	
				Service Accord et Contrats Miniers	
				Service Juridique et du Contentieux	
				Service Fiscalité Minière	
				Direction de la Contribution des Mines au Développement Local	
				Service Sous-traitance Minière	
				Service Développement Local	
				Direction des Risques Miniers et Industriels	
				Service Prévention des Risques Miniers et Industriels	
				Service réhabilitation des sites miniers et des carrières	
			Service Etude et Audits Environnementaux		
			Service Responsabilité Sociétale des Entreprises		
	A2 : Service déconcentré des mines	A2K1 : Service Haut Ogooué/Ogooué lolo		Direction Provinciale du Haut Ogooué/Ogooué lolo	
		A2K2 : Service Woleu ntem Ogooué Ivindo		Direction Provinciale du Woleu ntem/ Ogooué Ivindo	
		A2K3 : Service Moyen Ogooué/Ngounié/Nyanga		Direction Provinciale du Moyen Ogooué/Ngounié/Nyanga	
	A2 : Service déconcentré des mines	A2K4 : Service Ogooué Maritime		Direction Provinciale de l'Ogooué Maritime	
	605 : Gestion et contrôle des activités minières	A1 : Services centraux des mines		0000	Cabinet du Directeur Général des Carrières et de l'Artisanat
					Service Courrier Archives et Documentation
					Service Ressources Humaines et Moyens
				Service Système d'information	
A1K2 : Production et exploitation minière				Direction de l'Exploitation des carrières	
				Service Etudes et Développement des Carrières	
				Service Suivi et Contrôle des Carrières	
				Service Suivi du Transport et du Stockage des matériaux de carrière	
				Direction de l'Artisanat	
				Service Artisanat des Mines	
				Service Artisanat des Carrières	
				Service Assistance Technique	
				Direction de la Valorisation et de la Transformation Artisanale	

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
				Service de la Promotion et de la Valorisation de l'Artisanat
				Service Contrôle des Activités de Transformation Locale
				Service des Activités Dérivées et Connexes
	A2 : Service déconcentré des mines	A2K1 : Service Haut Ogooué/Ogooué Iolo		Direction Provinciale du Haut Ogooué/Ogooué Iolo
		A2K2 : Service Woleu ntem Ogooué Ivindo		Direction Provinciale du Woleu ntem/ Ogooué Ivindo
	A2 : Service déconcentré des mines	A2K3 : Service Moyen Ogooué/Ngounié/Nyanga		Direction Provinciale du Moyen Ogooué/Ngounié/Nyanga
		A2K4 : Service Ogooué Maritime		Direction Provinciale de l'Ogooué Maritime

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Pilotage et Soutien à la politique industrielle » dont le responsable est le Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie recouvre les fonctions d'état-major et de gestion des moyens. Il a pour finalité de concourir à la réalisation des objectifs des autres programmes pilotés par le Ministère.

Ce programme est mis en œuvre par :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général et des Directions soutien que sont :
 - la Direction centrale des Systèmes d'information ;
 - la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
 - de la Direction Centrale des Affaires Financières.
- les Directions Générales.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme **Pilotage et Soutien à la Politique Industrielle** est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action : Pilotage de la Stratégie Ministérielle	1	0	2	0	1	0
Action : Coordination administrative	1	0	2	0	0	0
Total	2	0	4	0	1	0

- (6) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état

ACTION N° 1 : PILOTAGE DE LA STRATEGIE MINISTERIELLE

Cette action rassemble les prestations des services d'état-major : Cabinet du Ministre et Inspection Générale des Services

ACTION N° 2 : COORDINATION ADMINISTRATIVE

Cette action est portée par :

- le Secrétariat Général ;
- la gestion des ressources humaines et la formation des personnels ;
- La gestion des ressources financières et du patrimoine ;
- la gestion des systèmes d'information.

Les activités de gestion et de formation des ressources humaines de l'ensemble du Ministère, dans le but d'assurer leur allocation optimale (sur les plans qualitatif et quantitatif) par rapport au contexte des nouvelles réformes consécutives à la mise en œuvre du PNDT.

Cette nouvelle gestion privilégie les axes suivants :

- L'accroissement de la connaissance des postes à pourvoir et des compétences requises par la mise en œuvre de la politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en disposant d'une vision claire des besoins en compétences au sein du Ministère et d'un plan de formation et de redéploiement adapté ;
- le développement de la gestion personnalisée des ressources humaines (fiches de postes, entretiens, sensibilisation) ;
- l'optimisation des procédures d'affectation (redéploiement pour répondre aux besoins des services) : celle-ci passe par l'élaboration des procédures en tenant compte de l'adéquation profil/poste.

En matière de gestion du patrimoine, l'action inclut la conception et la mise en œuvre de la politique du ministère, l'entretien et la gestion du patrimoine de l'administration centrale, le suivi des charges communes et la tenue de la comptabilité matière du département.

L'action comprend également diverses activités nécessaires au fonctionnement des Services.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2)	Montant y compris ADP		
16.615.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	-	102 000 000	-	102 000 000	102 000 000	102 000 000	-	102 000 000	-	102 000 000	102 000 000	102 000 000
Titre 2. Dépenses de personnel												
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	80 000 000	-	80 000 000	80 000 000	80 000 000	-	80 000 000	-	80 000 000	80 000 000	80 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	22 000 000	-	22 000 000	22 000 000	22 000 000	-	22 000 000	-	22 000 000	22 000 000	22 000 000
16.619.2: Coordination Administrative	-	324 102 426	-	324 102 426	324 102 426	324 102 426	-	324 102 426	-	324 102 426	324 102 426	324 102 426
Titre 2. Dépenses de personnel												
Titre 3. Dépenses de biens et services		120 000 000		120 000 000	120 000 000	120 000 000		120 000 000		120 000 000	120 000 000	120 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert												
Titre 5. Dépenses d'investissement		204 102 426		204 102 426	204 102 426	204 102 426		204 102 426		204 102 426	204 102 426	204 102 426
Total pour le programme: Pilotage et soutien à la politique industrielle	-	426 102 426	-	426 102 426	426 102 426	426 102 426	-	426 102 426	-	426 102 426	426 102 426	426 102 426
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000	-	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	226 102 426	-	226 102 426	226 102 426	226 102 426	-	226 102 426	-	226 102 426	226 102 426	226 102 426

- (2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)